

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 3–6 juin 2013

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

**Point 11 de l'ordre du
jour**

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2013/11-E
29 avril 2013
ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT DU PAM SUR LA SÉCURITÉ

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter le fonctionnaire du PAM mentionné ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, OMF* et
Coordonnateur du PAM pour
les questions de sécurité:

M. S. Gluning

tél.: 066513-2177

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645/2558).

* Division de la sécurité sur le terrain

RÉSUMÉ

Le présent document fait le point sur les menaces qui ont pesé sur la sécurité et la sûreté du personnel et des biens du PAM, de ses partenaires et de ses sous-traitants en 2012, année au cours de laquelle le PAM a continué d'opérer dans des environnements fragiles et complexes du point de vue de la sécurité. La situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord est demeurée précaire; le conflit en République arabe syrienne a eu des incidences sur le plan de la sécurité qui se sont étendues à la Jordanie, au Liban et à d'autres pays de la région. Les tensions politiques ont continué d'être vives en Égypte, et le Yémen est resté instable. Un soulèvement ethnique touareg dans le nord du Mali et les répercussions de la crise libyenne ont aggravé les crises sociopolitiques en Afrique de l'Ouest. Les violences qui se sont produites dans certaines régions du Soudan, au Soudan du Sud, à l'est de la République démocratique du Congo et en République centrafricaine ont compliqué la situation en matière de sécurité, qui était déjà précaire dans ces pays.

Le Conseil continue d'agir en faveur de la sécurité du PAM, de ses partenaires et de ses sous-traitants. Le budget du PAM approuvé pour 2012 comportait une avance de 16,9 millions de dollars É.-U. au titre du mécanisme de financement anticipé, pour financer les dépenses de sécurité, et une allocation d'un montant maximum de 10 millions de dollars au titre du Fonds général, pour couvrir les dépenses de sécurité qui ne pouvaient pas être imputées aux projets. Ces fonds comprenaient la participation du PAM aux dépenses du Département de la sûreté et de la sécurité de l'Organisation des Nations Unies concernant les activités sur le terrain, dont le montant était évalué à 9,6 millions de dollars.

Le plan stratégique quinquennal de la Division de la sécurité sur le terrain pour 2012–2016 prévoit d'appuyer la gestion des risques liés à la sécurité afin que le PAM puisse poursuivre efficacement sa lutte contre la faim dans le monde. En cette deuxième année d'exécution du plan stratégique, la gestion des risques relatifs à la sécurité s'inscrit dans le cadre d'une approche plus dynamique et plus intégrée, qui définit le niveau de risque acceptable au regard de l'importance relative des programmes compte tenu des opérations sur le terrain.

La Division de la sécurité sur le terrain continue de fournir un appui opérationnel, des compétences spécialisées, des orientations en matière de sécurité ainsi que des services de gestion et d'analyse des risques pour permettre aux responsables du PAM de s'adapter aux risques en présence. Les agents de sécurité sur le terrain et les fonctionnaires régionaux chargés de la sécurité transmettent aux responsables des connaissances opérationnelles essentielles sur les risques répertoriés par pays et par région; ces agents et fonctionnaires ont été envoyés dans de nombreux sites en 2012 pour appuyer les interventions du PAM. Ce dernier continue d'évaluer si les mesures d'atténuation des risques ont été mises en œuvre dans les antennes locales et si elles sont efficaces. En 2012, les missions d'évaluation de la sécurité ont relevé, au niveau des procédures, des pratiques et du matériel, des lacunes que la Division de la sécurité sur le terrain s'emploie aujourd'hui à combler. Des fonds alloués au titre du Compte spécial pour la sécurité ont continué d'être versés aux bureaux qui ne respectaient pas pleinement les normes minimales de sécurité opérationnelle.

La Division continue d'organiser des stages de formation à la sécurité, qui constituent l'un des moyens les plus rentables de diminuer les risques pour le personnel, les locaux et les biens du PAM et de promouvoir la culture du PAM en matière de sécurité. Elle analyse les menaces pesant sur la sécurité, et les résultats de ces travaux appuient les stratégies et la prise de décisions relatives à la protection du personnel et des biens.

Le Conseil et la haute direction doivent maintenir leur soutien pour faire en sorte que, même avec les changements de personnel qui se produisent au PAM, tous les agents assument leurs responsabilités à l'égard de la sécurité, et pour veiller à ce que les directeurs régionaux, les directeurs de pays et les coordonnateurs de la sécurité continuent de gérer les risques en la matière conformément au cadre de responsabilités mis en place par la Division de la sécurité sur le terrain.

PROJET DE DÉCISION*

Le Conseil prend note du document intitulé "Rapport du PAM sur la sécurité" (WFP/EB.A/2013/11-E).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

EXAMEN DE LA SÉCURITÉ DU PAM SUR LE TERRAIN

1. La Division de la sécurité sur le terrain (OMF)¹ du PAM poursuit ses activités dans le droit fil des grandes orientations et des directives du Département de la sûreté et de la sécurité de l'Organisation des Nations Unies (UNDSS). En collaboration avec le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité et le système de gestion de la sécurité des Nations Unies, elle permet aux organismes des Nations Unies de mener leurs activités tout en assurant la sûreté, la sécurité et le bien-être de leur personnel, ainsi que la sécurité de leurs locaux et de leurs biens. L'un des préceptes au cœur de l'approche suivie par le PAM et le système de gestion de la sécurité des Nations Unies pour ce qui est de gérer la sécurité est de déterminer "comment rester" et non "quand partir" lorsqu'il s'agit de lancer et de poursuivre des opérations dans des environnements peu sûrs et instables.
2. La connaissance et l'expérience de la gestion des risques liés à la sécurité permettent d'appliquer le principe "comment rester". Le plan stratégique quinquennal (2012–2016) de la Division de la sécurité sur le terrain vise à rendre possible la gestion de ces risques pour que le PAM puisse œuvrer efficacement contre la faim dans le monde. Les objectifs stratégiques de la Division demeurent donc les suivants:
 - structurer de manière officielle les questions touchant la sécurité, notamment la planification, l'allocation des ressources et les processus organisationnels, pour rendre compte de l'importance qu'y accorde le PAM;
 - élaborer une approche dynamique, souple et novatrice de la gestion des risques touchant la sécurité afin de permettre au PAM de réaliser ses objectifs;
 - améliorer la communication à tous les niveaux pour mieux faire comprendre les enjeux et renforcer la confiance; et
 - renforcer la culture de la sécurité au PAM.
3. Le Conseil d'administration maintient le soutien qu'il apporte dans ce domaine; en cette deuxième année d'exécution du plan stratégique, la gestion des risques touchant la sécurité est en voie de devenir plus dynamique et intégrée, et d'être davantage centrée sur les opérations de terrain en vue de définir le niveau de risque acceptable et l'importance relative des programmes. À l'appui de cette démarche, la Division de la sécurité sur le terrain va créer cette année six nouveaux postes d'agent de sécurité sur le terrain, et prévoit d'assurer une formation et d'offrir des services d'analyse aux bureaux régionaux.
4. Le PAM continue d'opérer dans des environnements instables et complexes, caractérisés par divers problèmes de sécurité. Étant donné que le risque est un élément incontournable des opérations du PAM, appuyer la sécurité doit demeurer prioritaire. Les problèmes de sécurité ne se limitent pas aux attaques ciblant délibérément les opérations et le personnel, comme le détournement d'un véhicule et l'enlèvement de quatre agents du PAM qui se sont produits récemment en République arabe syrienne, mais englobent aussi les actes de violence commis pour des raisons économiques ou politiques, les prises d'otages, les interventions dans des zones d'hostilités où le risque d'attaques indirectes au moyen d'engins explosifs improvisés et de pièces d'artillerie est élevé, et les risques liés à l'environnement. Ces risques sont courants et entravent les opérations au quotidien. L'accentuation récente de l'instabilité et des combats en République arabe syrienne et dans le Sahel ont entraîné la réinstallation et l'évacuation du personnel; les problèmes de

¹ Les sigles qui figurent dans le présent document sont ceux en usage à compter du 22 février 2013.

sécurité chroniques en Afghanistan, en Somalie et au Soudan causent constamment des difficultés. Il est nécessaire que la haute direction maintienne son soutien afin que tout le personnel comprenne bien et exerce ses responsabilités en matière de sécurité, et que les directeurs régionaux, les directeurs de pays et les coordonnateurs pour les questions de sécurité continuent d'appuyer la gestion des risques liés à la sécurité, conformément au cadre de responsabilité de la Division de la sécurité sur le terrain.

5. La Division de la sécurité sur le terrain continuera de fournir un appui opérationnel et des compétences techniques, de jouer un rôle de chef de file dans le domaine de la sécurité, et d'assurer la gestion et l'analyse des risques afin de permettre aux responsables du PAM de comprendre les risques et de prendre les mesures correspondantes appropriées. Les mesures de sécurité sont conçues pour protéger le personnel en vue de faciliter les opérations, et non de les limiter. De ce fait, la Division veillera à ce que la gestion de la sécurité fasse partie de la gestion des risques du PAM et à ce que les mesures de sécurité soient pratiques et rentables, en recherchant un juste équilibre entre les objectifs des programmes et les risques pesant sur la sûreté et la sécurité du personnel.
6. La Division continuera de travailler avec l'UNDSS et d'autres organes pour élaborer, à l'échelle des Nations Unies, des politiques et des normes en faveur de la sûreté et de la sécurité. La collaboration de cette nature permet de décentraliser la prise de décisions et ainsi de promouvoir la mise au point d'interventions adaptées à l'évolution des conditions de sécurité.

ATTEINTES AUX BIENS OU À LA SÉCURITÉ DU PERSONNEL DU PAM ET DE SES PARTENAIRES

Aperçu

7. En 2012, 899 atteintes aux biens ou à la sécurité du personnel du PAM et de ses sous-traitants et partenaires ont été signalées², soit une légère hausse par rapport aux 895 incidents notifiés en 2011 et une baisse de 2 pour cent par rapport à 2010. Le personnel ou les biens du PAM ont été concernés par 798 incidents, dont 654 étaient liés uniquement au personnel et aux biens du PAM, et 144 concernaient aussi ceux de sous-traitants et de partenaires. Le chiffre de 798 incidents correspond à la tendance constatée ces trois dernières années s'agissant des incidents concernant uniquement le personnel du PAM (voir la figure 1)³.
8. Les sous-traitants ou les partenaires fournissant des services au PAM ont été concernés par 101 incidents. Ce chiffre met en évidence la coopération entre le PAM et d'autres entités dans des environnements opérationnels difficiles, et la nécessité de coordonner les mesures d'atténuation des risques pour protéger les opérations du PAM et permettre leur bonne mise en œuvre. Le nombre d'incidents survenus alors que des agents du PAM étaient en service s'est élevé à 532, soit une augmentation de 8 pour cent des incidents liés au travail par rapport à 2011, mais un recul de 4 pour cent par rapport à 2010.
9. La criminalité reste la principale menace pour le personnel et les biens du PAM: 65 pour cent des incidents signalés en 2012 étaient d'origine criminelle, suivis par ceux liés à des

² Le présent rapport se fonde sur les rapports d'incidents de sécurité enregistrés dans le Système d'appui à la gestion et à l'analyse de l'information sur la sécurité (SIMSAS) du PAM.

³ On trouvera l'ensemble des chiffres en annexe. Presque tous illustrent l'évolution des atteintes à la sécurité visant uniquement les biens ou le personnel du PAM, et non ses partenaires et sous-traitants.

aléas (22 pour cent). Les conflits armés ont représenté 7 pour cent, les troubles civils 4 pour cent et les actes extrémistes ou terroristes 2 pour cent. Ces chiffres, par catégorie de menace, confirment les tendances observées depuis 2005, année où le PAM a commencé à consigner et analyser les incidents liés à la sécurité.

10. D'après le nombre d'incidents graves signalés pendant l'année, l'Afghanistan, la République arabe syrienne, la Somalie, le Soudan et le Soudan du Sud étaient les pays les plus risqués pour les opérations du PAM. Cette liste est quasiment la même que l'an dernier.
11. La répartition géographique des incidents reflète toutefois un changement de la dynamique d'instabilité et des problèmes de sécurité connexes. Le nombre d'incidents recensés en Afrique n'a pas beaucoup progressé, contrairement à ce qui s'est produit en Asie, en particulier en Afghanistan et en République arabe syrienne.

ATTEINTES À LA SÉCURITÉ, PAR CATÉGORIE

Incidents de sécurité graves⁴

12. Les décès, les blessures graves et les enlèvements sont des risques persistants dans l'environnement opérationnel du PAM, même si en 2012, les incidents ayant entraîné des blessures multiples ou la mort ont été peu nombreux. Ceux-ci ne se sont produits que dans un petit nombre de pays, engagés pour la plupart dans un conflit ouvert d'intensité variable.

⇒ *Pertes en personnel*

13. Le nombre d'agents ayant perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions à la suite d'actes violents est passé de quatre en 2011 à un en 2012. Un chauffeur du PAM en poste au bureau du PAM pour le Soudan, Jamal Al Fadil Farag Allah, a été tué dans l'État du Kordofan méridional au Soudan, lors d'une embuscade tendue à un véhicule du PAM; un autre membre du personnel a été gravement blessé à cette occasion. En 2012, aucun membre du personnel n'a péri dans un incident lié au travail. Même si le nombre d'agents ayant perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions a diminué par rapport à l'an dernier, deux membres du personnel ont été tués dans des accidents de la route, alors qu'ils n'étaient pas en service, en Guinée et au Zimbabwe, tandis que deux autres sont décédés de cause naturelle en Haïti et au Soudan.

⇒ *Personnel blessé*

14. Les pertes en personnel occasionnées par des actes de violence ont diminué en 2012 par rapport à l'année précédente, mais le nombre de personnes blessées lors de ces incidents a augmenté. Trois membres du personnel ont été grièvement blessés dans l'exercice de leurs fonctions à la suite d'actes de violence: deux au Soudan et un en Afghanistan. Cinq autres membres ont été blessés alors qu'ils n'étaient pas en service: un au Sénégal, un en Somalie et un au Soudan, et deux au Soudan du Sud. Quatre membres du personnel ont été grièvement blessés victimes de graves accidents en rapport avec leur travail au Libéria, au Soudan du Sud, au Soudan et en Ouganda.

⁴ Incidents où l'on compte des personnes tuées ou blessées, enlevées ou séquestrées.

TABLEAU 1: MEMBRES DU PERSONNEL DU PAM TUÉS OU BLESSÉS PAR SUITE D'ACTES DE VIOLENCE (2005–2012)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Tués	-	-	4	4	9	-	4	1
Blessés	9	2	5	17	23	14	7	8

⇒ *Membres du personnel de sous-traitants ou de partenaires tués ou blessés*

15. En 2012, six employés de sous-traitants ou partenaires du PAM ont péri dans l'exercice de leurs fonctions à la suite de cinq actes de violence. Deux employés de partenaires ont été tués dans une embuscade en Somalie et un employé d'un partenaire du PAM a été abattu par un groupe d'hommes armés non identifiés en Afghanistan. Un employé d'un sous-traitant a péri lors d'une attaque violente perpétrée pour détourner des vivres en Afghanistan et un autre a été tué lors d'un vol qualifié commis sur une route au Soudan du Sud. Un employé d'un partenaire du PAM a perdu la vie lors d'émeutes dans un camp de réfugiés en Ouganda. En sus de ces incidents violents en rapport avec le travail, trois employés de sous-traitants/partenaires ont péri dans des accidents non assortis de violence survenus dans le cadre de leur travail, en Côte d'Ivoire, au Rwanda et au Soudan du Sud.
16. Sept employés de partenaires ou de sous-traitants du PAM ont été blessés dans l'exercice de leurs fonctions à la suite d'actes de violence et en 2012. Ces incidents ont eu lieu en Afghanistan, au Kenya, en Ouganda, en République arabe syrienne et au Soudan du Sud.

TABLEAU 2: NOMBRE D'EMPLOYÉS DE PARTENAIRES OU DE SOUS-TRAITANTS TUÉS OU BLESSÉS LORS D'ATTAQUES ALORS QU'ILS TRAVAILLAIENT POUR LE COMPTE DU PAM (2008–2012)

	2008	2009	2010	2011	2012
Tués	13	6	6	8	6
Blessés	5	11	22	7	7

⇒ *Enlèvements/séquestration*

17. Les risques d'enlèvement et séquestration demeurent un gros problème sur le plan de la sécurité, notamment dans la région du Darfour, au Soudan. Deux agents du PAM – un consultant international et un agent recruté au niveau national – ont été enlevés dans la ville de Nyala (Darfour du Sud); l'agent national a été relâché peu après, mais le consultant international a été retenu en captivité pendant 86 jours et n'a été libéré qu'à l'issue de négociations concertées. Cet enlèvement est le troisième touchant le personnel du PAM depuis novembre 2010, et le premier incident concernant un employé du PAM au Soudan; les deux autres cas concernaient des employés des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies.
18. Quinze employés de partenaires du PAM ont été enlevés au cours de quatre incidents l'an dernier (deux en Afghanistan, un au Niger et un en Somalie); toutes ces personnes ont été enlevées alors qu'elles n'étaient pas en service. Même si ces incidents ne sont pas directement liés à l'activité du PAM, ils mettent en lumière la persistance du risque. Le nombre d'enlèvements dans le cadre du travail a certes nettement diminué par rapport à

2011, mais le nombre total d'incidents (pendant le service et en dehors) et de victimes est plus élevé que celui enregistré en 2011. Outre les endroits qui ont déjà été le théâtre d'enlèvements, les menaces s'accroissent en République arabe syrienne.

Incidents de sécurité importants

⇒ *Évacuation et réinstallation de membres du personnel en raison de la dégradation des conditions de sécurité*

19. Quatre évacuations⁵ ont été menées avec succès: une en République centrafricaine, une autre en République arabe syrienne et deux au Mali⁶. Le nombre total d'évacuations est trois fois moins élevé qu'en 2011; les zones géographiques où elles ont été effectuées ont par ailleurs nettement changé.
20. En 2012, des membres du personnel ont été réinstallés dans des lieux plus sûrs dans le même pays à huit occasions. Six réinstallations ont été motivées par la dégradation localisée des conditions de sécurité; deux ont été orchestrées au Soudan du Sud, plus une au Kenya, une au Mali, une en République arabe syrienne et une au Soudan. Deux réinstallations ont été décidées du fait du niveau de menace élevé auquel étaient soumis certains membres du personnel en Afghanistan et au Yémen.
21. Outre les réinstallations et les évacuations⁷ opérées en 2012, une modalité alternative de travail (à savoir le travail à domicile) a été provisoirement mise en place pour faire face à la dégradation des conditions de sécurité dans certains lieux notamment en République démocratique du Congo, au Kenya et dans l'État de Palestine. Une série d'attentats à la bombe commis à proximité du bureau auxiliaire du PAM à Peshawar (Pakistan) a contraint à déplacer le personnel à Islamabad pour le weekend afin de limiter son exposition aux risques. La fréquence à laquelle des organismes des Nations Unies ont dû avoir recours à cette stratégie de réduction des risques met en évidence la nécessité de mieux se préparer à de telles éventualités.

⇒ *Détention et harcèlement*

22. En 2012, 44 cas d'arrestation et de détention de membres du personnel du PAM, de ses partenaires ou de ses sous-traitants ont été enregistrés. Onze s'étaient produits dans le cadre du travail, dont neuf concernant directement le personnel du PAM, et deux incidents étaient de nature violente. Des acteurs étatiques étaient responsables de 82 pour cent des détentions en lien avec le travail. La plupart des arrestations/détentions en rapport avec le travail perpétrées par des acteurs étatiques s'étaient produits au Soudan du Sud (44 pour cent); en outre, un incident avait été signalé en Afghanistan, un au Myanmar, un au Sénégal, un en Somalie et un au Soudan. Dans tous les cas, les détentions en lien avec le travail concernaient des agents recrutés sur le plan national.

⁵ Transfert des membres du personnel et des personnes à leur charge d'un pays à un autre en raison d'une dégradation des conditions de sécurité.

⁶ Dont l'évacuation d'un membre du personnel recruté au niveau national et de sa famille en raison d'une recrudescence des hostilités inter-ethniques dans le contexte plus large de la rébellion touareg dans le nord du Mali.

⁷ Conformément aux dispositions du système de gestion des risques de sécurité des Nations Unies, qui prévoient évacuation, réinstallation et aménagement des conditions de travail.

23. Le personnel du PAM continue d'être harcelé par des acteurs étatiques, tels que militaires ou représentants des forces de l'ordre, et par des acteurs non étatiques, membres de milices tribales ou de groupes rebelles organisés. Trente-six cas de harcèlement ont été signalés en 2012, 25 d'entre eux à l'encontre de membres du personnel dans l'exercice de leurs fonctions. Des agents du PAM ont été directement visés dans 30 de ces 36 cas; les six autres cas concernaient des sous-traitants ou des partenaires du PAM.
24. Si des acteurs étatiques ont été responsables d'un grand nombre de cas de harcèlement, le nombre d'incidents imputés à des acteurs non étatiques était en hausse, ce qui contraste avec la situation observée en 2011. Dans 18 cas, des menaces ont été proférées à l'encontre de certains membres du personnel. L'Afghanistan est en première place dans cette catégorie, huit menaces ayant été adressées à des membres du personnel, généralement par téléphone ou dans des lettres "nocturnes". Des cas de harcèlement et de menaces par des acteurs non étatiques armés ont été enregistrés à six reprises, trois en Afghanistan et trois au Yémen. Tous les incidents ont légèrement perturbé les opérations, entraînant notamment la suspension des activités et la saisie des biens du PAM en Afghanistan, ainsi que la réinstallation d'un membre du personnel au Yémen. Cette année, la situation a connu une évolution préoccupante puisque les bénéficiaires ont menacé de se livrer à la violence; deux incidents ont été perpétrés par des réfugiés de la République arabe syrienne en Jordanie, et deux autres incidents se sont produits l'un au Pakistan et l'autre au Soudan du Sud.

⇒ *Criminalité*

25. Conformément aux tendances constatées, la criminalité est restée la principale menace contre la sécurité des opérations du PAM en 2012. Au total, 580 actes criminels ont été signalés, dont 343 dans le contexte du travail. Les crimes ont représenté 65 pour cent de tous les incidents signalés pendant l'année, soit une légère diminution (1 pour cent) par rapport à 2011, mais un chiffre toujours beaucoup plus élevé que les 37 pour cent enregistrés en 2010.
26. Sur les 580 actes criminels ayant touché le personnel et les biens du PAM, de ses sous-traitants ou de ses partenaires, 170 incidents (29 pour cent) ont été marqués par le recours à la violence ou par la menace de l'utiliser. Quinze d'entre eux ont entraîné des blessures graves ou la mort, ce qui illustre l'impact de la criminalité sur le personnel. Les pays où les actes criminels violents ont été les plus nombreux sont les suivants: le Soudan du Sud (29), l'Afghanistan (26), le Soudan (20), la République arabe syrienne (12) et le Yémen (12). Des incidents criminels se sont également produits en Somalie (9) et en République démocratique du Congo (8). Les plus fortes augmentations du nombre d'incidents criminels violents par rapport à l'année précédente ont été observées en République arabe syrienne (12) et au Malawi (5).
27. Le vol qualifié a représenté la plus forte proportion des actes criminels assortis de violence (83 sur 170), suivi par les agressions criminelles (26) et les agressions armées (20). La majorité des agressions armées se sont produites en Afghanistan (9) et le plus grand nombre de vols qualifiés a été recensé au Soudan du Sud (16). Au Malawi, les vols qualifiés ont constitué la quasi-totalité des crimes violents signalés en 2012.
28. Cinq détournements de véhicules concernant directement ou non le PAM ont été notifiés en 2012: trois en République arabe syrienne et deux au Soudan. Trois de ces incidents visaient des véhicules de partenaires ou sous-traitants, et deux directement des véhicules du PAM. Le véhicule volé au Darfour (Soudan) a été récupéré grâce au système de positionnement universel *Satamatics* qui y était installé.

29. Sur les 580 incidents criminels ayant touché le personnel ou les biens du PAM, 409 se sont déroulés sans recours à la violence ou à des armes, sous quelque forme que ce soit, ni menace de les utiliser; 246 se sont produits dans le contexte du travail, les incidents les plus fréquents dans cette catégorie étant le vol (109), suivi des cambriolages et vols avec effraction (77).
30. Les incidents criminels signalés au Siège étaient principalement des cambriolages et des vols, avec un recours minimal à la violence, tandis que ceux survenus sur le terrain étaient plus divers et se caractérisaient par un usage proportionnellement plus fréquent de la violence.

Autres incidents touchant la sécurité

⇒ *Saisie de biens du PAM et restrictions d'accès par des acteurs étatiques et non étatiques*

31. En 2012, neuf incidents ont été rapportés concernant la saisie de biens du PAM dans l'exercice de la mission de celui-ci, soit nettement moins qu'en 2011. Trois de ces incidents, liés à un conflit armé, ont eu lieu en République arabe syrienne. Des biens du PAM ont été saisis à deux reprises en Somalie, et une fois en Afghanistan, en Haïti, au Niger et au Yémen. Tous les incidents étaient d'origine criminelle.
32. À l'exception de l'Afghanistan et du Yémen, où des biens du PAM ont été saisis par des acteurs non étatiques, tous les incidents ont été perpétrés par des acteurs étatiques, ce qui laisse penser que la collaboration avec les autorités gouvernementales pourrait contribuer à réduire le risque d'incidents à l'avenir.
33. En 2012, 23 incidents liés à des restrictions d'accès ont été signalés dans cinq pays, contre six en 2011, soit une hausse de 283 pour cent. Les incidents ont été le plus nombreux au Soudan (9) et en République arabe syrienne (8). Dans ces deux pays, la majorité des incidents (six dans chaque pays) ont été commis par des acteurs étatiques. Le PAM s'est également heurté à des restrictions d'accès en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen (deux incidents dans chaque pays).

⇒ *Dégradation et destruction de biens du PAM*

34. Dans 11 pays, on a dénombré 13 actes malveillants de vandalisme, qui ont entraîné la dégradation ou la destruction de biens du PAM dans un contexte lié au travail. Ces incidents ne semblent pas répondre à un schéma particulier.

Aléas et autres incidents liés à la sûreté

⇒ *Accidents de la route*

35. En 2012, 132 accidents de la route ont été signalés, soit 66 pour cent de tous les incidents liés à des aléas durant l'année; ce chiffre est en recul de 4 pour cent par rapport à 2011. Sur ce total, 106 accidents se sont produits pendant le service. Deux employés de sous-traitants du PAM ont perdu la vie au Rwanda et en Ouganda, et quatre accidents ont fait des blessés graves en Afghanistan, en Ouganda, au Soudan du Sud et au Yémen. Deux agents du PAM ont été tués dans des accidents de la route sans rapport avec le travail en Guinée et au Zimbabwe. Quatre résidents locaux ont été tués et neuf autres grièvement blessés dans des accidents de la route qui se sont produits dans le cadre d'opérations du PAM.

⇒ *Autres incidents liés à la sécurité sur le lieu de travail*

36. Hormis les accidents de la route, des incidents graves se sont produits sur le lieu du travail en 2012: deux employés de sociétés sous-traitées par le PAM ont perdu la vie dans des accidents liés au travail (un en Côte d'Ivoire et un au Soudan du Sud).

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ATTEINTES À LA SÉCURITÉ

37. Le nombre d'atteintes à la sécurité enregistré en Afrique est resté stable, représentant 62 pour cent (565) de tous les incidents en 2012, en légère baisse par rapport à 64 pour cent (569) en 2011, et 60 pour cent (549) en 2010. Le nombre d'incidents relevés en Asie s'est élevé à 228, soit 25 pour cent de tous les incidents et un accroissement de 15 pour cent par rapport à 2011 et de 102 pour cent par rapport à 2010.
38. Cette répartition reflète en grande partie l'exposition du PAM dans ces régions et les conditions de sécurité existantes. Deux des cinq pays comptant le plus grand nombre d'incidents touchant le personnel ou les biens du PAM en 2012 se trouvaient en Afrique (voir les figures 2 et 3).

Afrique

39. Pour la première fois depuis 2005, deux pays d'Afrique seulement (le Soudan du Sud et le Soudan) figuraient parmi les cinq pays enregistrant le plus grand nombre d'incidents. Ce résultat traduit le changement de la dynamique mondiale qui se caractérise par une intensification des conflits dans certaines régions d'Asie, notamment au Moyen-Orient. Dans ces deux pays, toutefois, le nombre d'incidents a considérablement progressé depuis 2011.
40. L'insécurité continue d'être enracinée dans l'environnement opérationnel du continent: l'instabilité résiduelle résultant des crises socio-politiques qui ont touché certains pays d'Afrique de l'Ouest l'an dernier, conjuguée à l'impact de la crise libyenne, a été accrue par le soulèvement touareg dans le nord du Mali. Peu après le début de ce conflit, plusieurs villes du nord ont rapidement échappé au contrôle du Gouvernement, ce qui a entraîné un coup d'État à Bamako et l'occupation des territoires du Nord par des militants islamistes radicaux, qui continuent de mettre en péril la sécurité dans le reste du Sahel. Les explosions de violence organisée dans certaines régions de la République centrafricaine, dans l'est de la République démocratique du Congo, au Soudan du Sud et au Soudan ont compliqué la situation en matière de sécurité, qui était déjà précaire, dans ces pays. Au Soudan du Sud et au Soudan, des affrontements directs entre les forces en présence ont brièvement éclaté, puis ont cédé la place à une recrudescence des combats entre forces rebelles d'un côté et de l'autre de leur frontière commune. Les tensions entre la Mission de l'Union africaine en Somalie et d'autres acteurs ayant lutté pour libérer le territoire de la présence d'*Al-Chabab* ont créé des problèmes de sécurité dans toute la région, notamment au Kenya.

⇒ *Soudan du Sud*

41. En 2012, 899 atteintes à la sécurité touchant des membres du personnel du PAM, de ses partenaires ou de ses sous-traitants ont été dénombrées. Sur les 798 incidents ayant directement concerné le personnel et les opérations du PAM en 2012, 125 ont été recensés au Soudan du Sud, où 26 autres incidents ont touché des sous-traitants ou des partenaires. Sur ces 151 incidents, 111 (soit 74 pour cent), étaient liés au travail; toutefois, 27 seulement avaient été de nature violente. Dans la majorité des cas (106), il s'agissait

d'actes criminels; 36 incidents étaient liés à des aléas, 6 à des conflits armés et 3 à des troubles civils. Dans la lignée des tendances observées par le passé, aucun incident lié à des actes de terrorisme ou d'extrémisme n'a été signalé au Soudan du Sud, bien que la menace existe.

42. Les actes criminels au Soudan du Sud sont généralement motivés par l'appât du gain. Ont ainsi été recensés 37 cambriolages, d'entrepôts principalement, et 20 vols simples. Des actes de violence ont été commis lors de six autres cas de vol qualifié et de cinq agressions, ce qui souligne la nécessité de renforcer les mesures permettant d'assurer la sécurité physique, en particulier des entrepôts.
43. Un employé d'une société sous contrat avec le PAM a été tué dans l'exercice de ces fonctions lors d'un vol qualifié commis au Soudan du Sud; un employé d'un partenaire du PAM a été grièvement blessé par balle dans une embuscade. Deux autres membres du personnel du PAM ont été gravement blessés dans des actes criminels qui n'étaient pas liés au travail.
44. Les problèmes de sécurité au Soudan du Sud sont nombreux et complexes. Les hostilités avec le Soudan, qui découlent de la non-résolution de problèmes apparus après la sécession et de conflits armés internes, demeurent les principaux facteurs des risques socio-politiques dans le pays et continuent d'accroître les obstacles à la gouvernance. Les hostilités entre le Soudan du Sud et le Soudan ont diminué, mais le nombre de conflits intercommunautaires augmente. Les problèmes de sécurité concernant les opérations auxquels se heurte le PAM vont perdurer, en particulier en raison du fait que le conflit, la dégradation des conditions socio-économiques, la circulation d'armes illicites et l'application limitée des lois encouragent la criminalité ambiante.

⇒ *Soudan*

45. En 2012, 98 incidents touchant la sécurité et la sûreté ont été signalés au Soudan. Quatre-vingt-cinq d'entre eux concernaient le personnel ou les biens du PAM, soit 52 pour cent de plus qu'en 2011. Les 13 autres incidents ont touché des sous-traitants et des partenaires appuyant les programmes du PAM.
46. Le nombre d'incidents recensés est en forte augmentation, mais les caractéristiques géographiques et typologiques n'ont pas changé: la majorité (82 pour cent) des 98 incidents sont survenus dans la région du Darfour et la criminalité continue de représenter la plus grande part de tous les incidents (77 pour cent, soit 75 incidents). Certains incidents étaient liés à un conflit armé (11), à des troubles civils (5) et à des aléas (6). La criminalité reste une menace importante, représentant 79 pour cent des incidents touchant directement le personnel ou les biens du PAM. Dix-neuf pour cent de ces incidents d'ordre criminel ont été assortis de violence, souvent avec recours à des armes à feu. Des armes à feu ont été utilisées lors d'une embuscade dans le Kordofan septentrional au cours de laquelle un agent du PAM a été tué dans l'exercice de ses fonctions et lors de l'enlèvement d'un consultant international du PAM; elles ont également fait deux blessés graves. De même, 69 pour cent des incidents touchant des sous-traitants et partenaires lors de leur travail au Soudan étaient de nature criminelle, dont 78 pour cent avaient été accompagnés de violences. Les opérations du PAM demeurent exposées aux actes criminels commis sur les routes, qui constituent le principal moyen d'acheminement des marchandises. Les bâtiments et les actifs immobilisés risquent également de subir des dommages collatéraux.
47. Le conflit armé dans les États du Darfour, du Kordofan méridional et du Nil Bleu contribue aux difficultés auxquelles se heurte le PAM au moment d'assurer la sécurité de ses opérations au Soudan. Ce conflit a favorisé la criminalité en raison des entraves à

l'application des lois et de la prolifération des armes dans un contexte marqué par des difficultés socio-économiques et des possibilités limitées de progrès. En l'absence d'une perspective de règlement des nombreux conflits qui sévissent dans le pays, cette dynamique risque de perdurer dans les années à venir.

Asie

⇒ *Afghanistan*

48. L'Afghanistan demeure l'un des environnements opérationnels le plus difficiles et se caractérise par des niveaux d'insécurité élevés pour toutes les catégories de menaces. Ainsi, 69 pour cent (11 incidents) des 16 actes de terrorisme ou d'extrémisme signalés en 2012 ont été commis en Afghanistan, soit 16 pour cent des 71 incidents relevés dans le pays. Conformément à la tendance globale observée, la majorité de tous les incidents ayant touché le personnel ou les biens du PAM, de ses sous-traitants ou de ses partenaires (42 incidents ou 59 pour cent), étaient d'ordre criminel. Dans 26 actes (62 pour cent), il avait été fait usage de la violence.
49. Des éléments opposés au gouvernement ont élargi la portée et augmenté la fréquence des attaques perpétrées contre des convois de transport de vivres assurés par des sous-traitants, par rapport aux années précédentes. Des incidents se sont produits dans les provinces de Ghor et de Heart en 2011, mais également dans les provinces de Parwan, Helmand, Wardak, Nangahar et Kunar en 2012. La menace que représentent les attaques ciblées de ce type est grave, l'un des employés d'un sous-traitant du PAM ayant été tué lors du détournement violent d'un convoi de camions affrétés pour transporter des vivres du PAM. Les employés des sous-traitants sont généralement relâchés une fois les camions saisis, mais la menace d'un enlèvement assorti d'une demande de rançon, quoique faible, est bien réelle: en 2012, deux employés d'un sous-traitant ont été pris en otage et ils auraient semble-t-il été libérés après le versement d'une rançon. La confiscation ou le détournement de vivres et, dans certains cas, leur distribution aux habitants de certains villages, manifestement sous le contrôle ou l'influence de dirigeants d'éléments antigouvernementaux, donnent à penser que ces derniers cherchent à accroître leur popularité et leur autorité dans ces régions. Du fait de la dynamique d'organisation des milices en Afghanistan, qui se regroupent généralement autour des anciens dans les communautés, le recours à de telles tactiques n'est pas inhabituel.
50. La violence ne concerne pas seulement les produits du PAM, mais aussi son personnel et celui de ses sous-traitants et partenaires. Un agent du PAM et un employé d'une organisation partenaire ont été grièvement blessés lorsqu'une bombe a explosé sur le passage d'un véhicule blindé du PAM dans la province de Balkh. Grâce à l'intégrité structurale du véhicule, le personnel a survécu, mais lors d'un autre incident, un employé d'un partenaire du PAM a été attaqué et tué alors qu'il revenait du site d'un projet du PAM. Les attaques contre des travailleurs humanitaires en Afghanistan peuvent être interprétées comme des tentatives d'éléments hostiles au Gouvernement d'affaiblir le pouvoir en place; les organismes humanitaires risquent donc de continuer à être pris pour cible. En 2012, le harcèlement du personnel d'organismes humanitaires, dont le PAM, qui serait commis par des éléments antigouvernementaux, ont constitué 25 pour cent (18 incidents) des 71 incidents signalés en Afghanistan.
51. Le retrait des forces internationales et le transfert de la responsabilité de la sécurité aux forces afghanes ont entraîné un regain de violence en Afghanistan. Le transfert progressif de la responsabilité de la sécurité des troupes de la Force internationale d'assistance à la sécurité de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) aux forces de sécurité

afghanes s'est accompagné d'une multiplication des attaques perpétrées par des éléments opposés au Gouvernement, qui ont étendu leur présence dans des régions jusqu'alors jugées épargnées par l'insurrection. Même si cette évolution n'a pas directement concerné le PAM, elle a influé sur l'environnement dans lequel il opère.

Moyen-Orient

⇒ République arabe syrienne

52. En 2012, la plus forte augmentation (261 pour cent) du nombre d'incidents touchant des opérations du PAM a été enregistrée en République arabe syrienne, ce qui illustre l'ampleur de la dégradation des conditions de sécurité dans ce pays. Avec 52 atteintes à la sécurité touchant le personnel ou les biens du PAM, des sous-traitants ou des partenaires appuyant ses opérations, le pays s'est classé au quatrième rang pour ce qui est du nombre d'incidents, une évolution spectaculaire par rapport à 2011, année où il occupait la seizième place. La République arabe syrienne est aujourd'hui l'un des pays les plus dangereux au monde pour les travailleurs humanitaires, 32 de ces incidents (62 pour cent) ayant été assortis de violence. Sur les 52 incidents signalés, 47 ont directement touché le personnel ou les biens du PAM, et parfois aussi ceux de ses partenaires ou sous-traitants.
53. Neuf attaques armées ont été perpétrées, dont une explosion, contre des véhicules du PAM et de sous-traitants. En 2012, le nombre d'incidents de ce type en République arabe syrienne a dépassé celui enregistré dans les autres pays. Outre trois détournements de véhicules, le personnel du PAM et de ses partenaires a également été victime de dix vols à main armée.
54. À mesure que le conflit en République arabe syrienne s'intensifie et s'étend, les menaces pesant sur les opérations du PAM augmentent. L'accès est de plus en plus difficile et l'on continue de signaler, avec une régularité inquiétante, des incidents liés à des restrictions d'accès, des cas d'arrestation et de détention du personnel, des attaques armées contre des véhicules et des risques collatéraux liés à des tirs indirects. De même, les enlèvements sont devenus l'une des grosses menaces pesant dans un environnement opérationnel mouvant et très périlleux.
55. Les problèmes de sécurité concernant les opérations du PAM dépassent également les frontières, l'afflux de réfugiés dans les pays voisins de la République arabe syrienne, principalement la Jordanie, rendant nécessaire une intervention du PAM. Les tensions dans les camps où le PAM exécute ses programmes ont été à l'origine de 14 atteintes à la sécurité dans le cadre d'opérations du PAM signalées en Jordanie en 2012; la moitié d'entre elles étaient liées à des manifestations organisées par des réfugiés mécontents, et dans certains cas des membres du personnel du PAM ou de ses partenaires ont été harcelés.

Amérique latine et Caraïbes

⇒ Haïti

56. En 2012, on a dénombré 41 incidents en Haïti, soit un léger recul par rapport aux 49 incidents signalés en 2011. Haïti demeure toutefois parmi les cinq pays où l'on relève le plus grand nombre d'incidents touchant des opérations du PAM.
57. La criminalité représente la plus grande proportion des incidents en Haïti (76 pour cent, soit 31 incidents), suivie de loin par les incidents liés à des aléas (22 pour cent). Quatre-vingt-cinq pour cent des incidents (33) se sont produits dans le département de l'Ouest où se situe Port-au-Prince. Il convient de noter que les incidents liés à des troubles civils ont nettement diminué par rapport à l'année précédente, au cours de laquelle

plusieurs manifestations motivées par le retard qu'auraient pris des partenaires du PAM dans le paiement de sommes dues avaient engendré de grosses difficultés sur le plan de la sécurité et des opérations. En 2012, un seul incident lié à des troubles civils touchant des opérations du PAM a été signalé. Les six incidents violents survenus en Haïti pendant l'année ont touché des membres du personnel alors qu'ils n'étaient pas en service; il s'agissait principalement de cambriolages et de vols qualifiés.

Atteintes à la sécurité, par bureau régional⁸

58. En 2012, le Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale (OMN) a signalé 332 atteintes à la sécurité du personnel ou des biens du PAM, de ses partenaires et de ses sous-traitants; 45 pour cent d'entre elles sont survenues au Soudan du Sud. Le Bureau régional pour l'Asie (OMB) a enregistré 121 incidents, contre 114 en 2011, soit une légère hausse. Le Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord, l'Europe orientale et l'Asie centrale (OMC) a connu la plus forte augmentation, confirmant la tendance observée l'année précédente. Au total, OMC a recensé 109 incidents, soit une hausse de 82 pour cent par rapport aux 60 incidents relevés en 2011, année déjà marquée par une augmentation de 122 pour cent par rapport à 2010. Le Bureau régional pour l'Afrique australe (OMJ) a relevé 71 incidents et le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest (OMD) en a recensé 59, soit le chiffre le plus bas de tous les bureaux régionaux du PAM. Les 74 incidents consignés par le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (OMP) représentent une diminution de 20 pour cent par rapport à 2011. Le Bureau du Soudan a signalé 98 incidents en 2012.

Atteintes à la sécurité des sous-traitants et des partenaires

59. En 2012, on a dénombré 245 atteintes à la sécurité de partenaires et sous-traitants travaillant pour le compte du PAM; 101 incidents concernaient uniquement des sous-traitants et des partenaires, tandis que 144 concernaient à la fois des partenaires ou des sous-traitants et des membres du personnel ou des biens du PAM.
60. Conformément à la configuration des incidents touchant le personnel et les opérations du PAM, la criminalité est à l'origine de la plupart des atteintes (153 incidents, soit 62 pour cent), suivie des incidents liés à des aléas (40 incidents, soit 16 pour cent). Les conflits armés et les troubles civils ont été à l'origine de 9 pour cent et 8 pour cent des incidents, respectivement. Les incidents liés à des actes terroristes ou extrémistes ont représenté 5 pour cent (10 incidents), mais ce chiffre représente néanmoins 63 pour cent de tous les incidents de ce type signalés en 2012, ce qui illustre l'importance de cette menace pour les partenaires et les sous-traitants. La majorité des incidents dans cette catégorie (7) ont été relevés en Afghanistan, au Kenya, au Niger et en République arabe syrienne (un incident dans chacun de ces pays).
61. Six employés de partenaires ou de sous-traitants ont péri en 2012 à la suite d'actes de violence alors qu'ils travaillaient pour le compte du PAM, soit deux de moins qu'en 2011 (voir le tableau 2 plus haut). L'endroit le plus dangereux pour les sous-traitants et les partenaires était l'Afghanistan, où un employé d'un sous-traitant et un employé d'un partenaire ont été tués dans de deux incidents distincts. Deux membres du personnel de partenaires ont été tués en Somalie, et un au Soudan du Sud.

⁸ Ces données reposent sur l'organigramme du PAM de 2012.

62. Les attaques armées, souvent perpétrées contre des camions de partenaires ou de sous-traitants transportant des produits du PAM, ont été la forme la plus courante d'agression contre des sociétés travaillant avec le PAM, ce qui correspond à la tendance observée ces trois dernières années. Le nombre de ces attaques est passé de 37 en 2011 à 20 en 2012; cependant, l'impact a été comparativement plus grave, tous ces incidents ayant été meurtriers. Le plus grand nombre d'attaques armées (12 incidents) contre des camions de sous-traitants a été enregistré en Afghanistan; quatre incidents ont été signalés en République arabe syrienne, un au Pakistan et un au Soudan du Sud. En Somalie, des camions appartenant à des partenaires ont été attaqués à deux reprises.

Conclusion

63. Les tendances actuelles, la dynamique de l'instabilité socio-économique et les problèmes de sécurité illustrent l'émergence de nouvelles catégories de risques de haut niveau. La crise au Mali continue d'évoluer vers une insurrection de faible intensité, les militants employant des tactiques terroristes et menaçant toute la région du Sahel. L'instabilité en République centrafricaine, dans l'est de la République démocratique du Congo, en Somalie, au Soudan du Sud et au Soudan est loin d'être résolue. En outre, les effets résiduels du printemps arabe perdurent, et le conflit en République arabe syrienne, qui s'étend et s'aggrave, se répercute sur les pays voisins et menace la stabilité à l'échelle régionale. Ces évolutions mouvantes et complexes devraient exposer le PAM à de plus nombreuses difficultés l'an prochain; il lui faudra donc prendre des mesures plus fermes et assurer un appui plus solide en matière de sécurité des opérations afin de pouvoir mettre en œuvre ses programmes tout en garantissant la sécurité et la sûreté du personnel et des opérations.

ACTIVITÉS DU PAM RELATIVES À LA SÉCURITÉ SUR LE TERRAIN

Gestion des risques liés à la sécurité

64. En 2012, avec l'appui dynamique du personnel chargé de la sécurité sur le terrain, le PAM a poursuivi les efforts déployés pour institutionnaliser la gestion des risques. Il commence à appliquer la notion d'appétence au risque, et la Division de la sécurité sur le terrain continuera d'œuvrer dans le sens de l'engagement du Conseil à l'égard des pratiques de gestion des risques. Elle continuera notamment de développer la culture de la sécurité au sein du PAM afin que les responsables comprennent les procédures à suivre pour atténuer les risques et que les membres du personnel soient informés du niveau des risques auxquels ils sont exposés ou qu'ils peuvent être autorisés à prendre. Une nouvelle circulaire de la Directrice exécutive en date du 23 janvier 2013, relative à la remontée de l'information concernant les risques liés à la sécurité et la structure décisionnelle en la matière (OED2013/001), est un document important à cet égard.

65. En outre, la Division de la sécurité sur le terrain aide la Division de la gestion et du suivi de la performance à veiller à ce que la gestion des risques, reposant sur une terminologie commune, soit mise en œuvre par tous les organismes d'aide humanitaire, à ce que ces derniers communiquent entre eux dans ce domaine et à ce que l'approche retenue en matière de gestion des risques permette de fonder la notion de partage ou de transfert des risques sur une analyse systématique. Les deux divisions travaillent ainsi avec des partenaires pour déterminer dans quel pays parmi ceux où le PAM et ses partenaires mènent ensemble une opération bien au point et où existent des processus de gestion des risques, une étude de cas ou un projet pilote pourraient être réalisés. Une fois que cela sera fait, il sera possible de procéder à une évaluation coordonnée des risques pour comprendre

les avantages et les inconvénients liés au partage des risques et à la mise en œuvre de mesures conjointes d'atténuation des risques.

Dispositif de sécurité sur le terrain du PAM

66. Au 31 décembre 2012, on dénombrait 42 agents de sécurité sur le terrain, contre 48 en 2011, et six fonctionnaires régionaux chargés de la sécurité. Cette présence sur le terrain est essentielle pour que les agents de sécurité disposent pour les différentes opérations d'informations sur les menaces existant dans leur pays ou région, ce afin qu'ils puissent gérer efficacement les risques touchant la sécurité qui sont liés à l'exécution des programmes. En surveillant et en évaluant les conditions de sécurité sur le plan local et en recommandant des améliorations à apporter pour renforcer la sûreté des personnes et la sécurité des opérations, ils garantissent que des mesures énergiques sont prises pour protéger le personnel et les biens, facilitant ainsi directement l'accès du PAM aux bénéficiaires. Ils perfectionnent en permanence leurs compétences en participant à des stages de formation mis sur pied en collaboration avec l'UNDSS et d'autres organismes des Nations Unies, dans le but d'améliorer la mise en œuvre de la politique et des normes en vigueur en matière de sécurité.
67. Pour faire face aux problèmes de sécurité qui se sont posés en 2012, les agents de sécurité sur le terrain et les fonctionnaires régionaux chargés de la sécurité ont été envoyés sur place pour appuyer les opérations du PAM dans les pays suivants: Afghanistan, Bangladesh, Bolivie (État plurinational de), Burkina Faso, Burundi, Équateur, Égypte, El Salvador, Éthiopie, Guatemala, Guinée, Haïti, Honduras, Iraq, Jordanie, Kenya, Liban, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Pakistan, République arabe syrienne, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Somalie, Soudan du Sud et Zimbabwe.
68. Tous ces agents reçoivent l'appui d'assistants à la sécurité recrutés localement et de coordonnateurs du PAM pour les questions de sécurité, qui les aident à gérer les risques dans les pays où aucun chargé de la sécurité du PAM n'est en poste; ils sont aussi aidés par 12 administrateurs au Siège, qui leur fournissent avis et assistance technique. Le Chef des opérations de sécurité sur le terrain gère les ressources pour aider les antennes locales et conseille la haute direction sur les questions de sécurité. Le personnel au Siège assure également une formation pour renforcer la sensibilisation à la sécurité et les capacités d'analyse des menaces en la matière afin d'aider les parties prenantes à élaborer des stratégies d'atténuation des risques.

Sécurité des locaux et atténuation des effets des explosions

69. Depuis l'établissement du dernier rapport soumis au Conseil, le PAM a entrepris avec succès de remanier le Groupe de travail chargé d'évaluer le niveau de protection contre les explosions, dont il assure aujourd'hui la présidence. Ce groupe de travail continuera à définir une approche intégrée pour permettre que le choix et l'occupation des locaux et installations des Nations Unies respectent certains critères de sécurité, à l'appui de l'action du groupe de travail sur la politique de sécurité des locaux des Nations Unies.
70. La Division de la sécurité sur le terrain a effectué des évaluations de la vulnérabilité face aux explosions afin de recommander des améliorations à apporter à la sécurité physique des locaux du PAM abritant la Commission de compensation des Nations Unies pour la Somalie à Mogadiscio, bâtiment regroupant plusieurs organismes, et de ceux de l'UNDSS au Bangladesh, à la demande du responsable désigné.

Formation

71. La formation dans le domaine de la sécurité est l'un des moyens le plus efficaces et le plus économiques de réduire les risques auxquels sont exposés le personnel, les locaux et les biens du PAM⁹; elle répond également aux responsabilités en matière de sécurité, telles que définies au titre de l'organisation générale des responsabilités dans le système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies, et permet de renforcer la culture de la sécurité au sein du PAM en aidant le personnel à mieux comprendre son rôle pour ce qui est de sa sécurité et de sa sûreté, et celles des collègues, des partenaires et des bénéficiaires. En 2012, en consultation avec l'UNDSS et le système de gestion de la sécurité des Nations Unies, la Division de la sécurité sur le terrain a ainsi dispensé ou coordonné les formations décrites ci-après.

⇒ *Sensibilisation aux questions de sécurité*

72. La formation dispensée par le PAM en vue d'assurer la sensibilisation aux questions de sécurité complète le cours disponible en ligne sur les notions de base en matière de sécurité sur le terrain, qui a été mis à jour et diffusé à tout le personnel des Nations Unies en 2012. Bien que la Division de la sécurité sur le terrain n'ait organisé une telle formation qu'en Guinée en 2012, un programme de formation normalisé est aujourd'hui disponible et a été utilisé en Afghanistan, au Niger, au Pakistan et en République arabe syrienne. Cette formation a aidé à développer et à renforcer les compétences, les aptitudes, les connaissances et les valeurs du personnel ainsi qu'à améliorer son comportement pour qu'il travaille en toute sécurité dans le cadre de sa mission.

⇒ *Formation des coordonnateurs pour les questions de sécurité dans les pays*

73. Au cours du premier trimestre de 2012, la Division de la sécurité sur le terrain a dispensé une formation à 23 coordonnateurs pour les questions de sécurité relevant d'OMB et d'OMC, achevant ainsi la formation des coordonnateurs de toutes les régions dans le délai de deux ans prévu. Grâce à cette formation, les coordonnateurs sont mieux à même d'appliquer les prescriptions du PAM en matière d'établissement de rapports sur la sécurité (par exemple pour les atteintes à la sécurité) et ont approfondi leur compréhension des documents relatifs à la gestion des risques de sécurité et à la budgétisation, et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation des risques.

⇒ *Sécurité et sûreté en mission*

74. En 2012, 253 membres du personnel ont bénéficié d'une formation à la sécurité et à la sûreté en mission (SSAFE) en Bolivie, au Honduras, à Kaboul, à Rome et en République arabe syrienne. Des exercices de simulation de situations (postes de contrôle illégaux, prise d'otage et attaques perpétrées au moyen d'engins explosifs improvisés), permettent d'apprendre aux participants à travailler dans des environnements dangereux et à réagir en toute sécurité en cas de menace. Cette formation se poursuivra en 2013 à Rome et partout où l'UNDSS n'est pas en mesure de la dispenser.

⇒ *Formation des chauffeurs*

75. Compte tenu du nombre d'accidents de la route impliquant du personnel et des biens du PAM, la Division de la sécurité sur le terrain coordonne une formation destinée aux chauffeurs en partenariat avec le Programme mondial de location de véhicules, et elle a mis en place un système de localisation par satellite. En 2012, une formation sur ce

⁹ Politique de formation de l'UNDSS.

système de localisation des chauffeurs et des véhicules a été dispensée au Mali, en République arabe syrienne, en Somalie, au Tadjikistan et au Yémen pour aider le personnel à adopter de bonnes pratiques de sécurité au volant. Il n'est pas prévu d'organiser d'autre formation tant qu'un plus grand nombre de véhicules n'auront pas été équipés; un appel d'offres a été lancé et il est possible qu'une nouvelle plateforme technologique, intégrant d'autres outils de localisation soit mise en place au PAM.

⇒ *Programme de certification des spécialistes de la sécurité*

76. Au total, 11 spécialistes de la sécurité ont suivi avec succès les programmes de certification du système de gestion de la sécurité en 2012. Cette formation aux questions de sécurité fondamentales est essentielle pour doter le personnel chargé de la sécurité des connaissances, des compétences et des attitudes nécessaires pour s'acquitter des fonctions qui sont les leurs en respectant des normes de compétence convenues. Elle améliore également l'interopérabilité entre les organisations membres du système de gestion de la sécurité et favorise les perspectives de carrière. Le processus de certification des spécialistes se poursuivra dans les années à venir afin de garantir que les personnes en poste et les nouvelles recrues ont un niveau de compétence uniforme.

⇒ *Ateliers pour les agents de sécurité du PAM*

77. En 2012, un atelier a été organisé à l'intention de 16 fonctionnaires régionaux chargés de la sécurité afin d'évoquer les meilleures pratiques relatives à la gestion de la sécurité, d'examiner l'application des politiques et l'élaboration des procédures, et d'étudier l'orientation stratégique de la Division. Bien qu'il n'ait pas été possible d'organiser en 2012 un atelier pour les agents de sécurité sur le terrain, en raison de crises ayant empêché leur participation et de contraintes budgétaires, une enquête mondiale a été conduite auprès de ces deux catégories de personnel afin d'évaluer l'action des services de sécurité sur le terrain. L'enquête visait à mieux comprendre l'attitude, la motivation et la satisfaction de ces agents à l'égard de leurs rôles afin de déterminer comment la Division pouvait les aider au mieux pour qu'ils soient en mesure d'assurer la sécurité et la sûreté du personnel du PAM et la sécurité de ses opérations, de ses locaux et de ses biens. Le personnel chargé de la sécurité sur le terrain à Rome a examiné les résultats de cette enquête lors d'un séminaire de réflexion stratégique et d'une réunion d'évaluation semestrielle, en 2012.

⇒ *Formation à l'utilisation des trousse de secours d'urgence*

78. En 2012, la Division de la sécurité sur le terrain a organisé un stage de formation à l'utilisation des trousse de secours d'urgence, à l'issue de laquelle 15 agents et spécialistes de la sécurité ont obtenu un agrément. Compte tenu des récentes préoccupations suscitées par le rapport coût-avantages de cette formation qui, de plus, doit régulièrement être suivie de nouveau, le système de gestion de la sécurité étudie actuellement la question de l'utilisation des trousse de secours d'urgence et envisage d'autres moyens de gérer le risque de blessures que pourrait subir le personnel.

⇒ *Formation à la gestion des prises d'otages*

79. Conformément à la politique des Nations Unies, le PAM s'est engagé à tout mettre en œuvre pour obtenir que les otages soient libérés rapidement et en toute sécurité. En 2012, il a poursuivi ses efforts et formé neuf membres du personnel à la gestion des prises d'otage; les participants ont ainsi appris à gérer les situations de crise et à évaluer l'évolution des négociations pour parvenir à la solution la plus sûre et la plus efficace qui soit. La formation a également porté sur la coordination avec les gouvernements hôtes, la liaison avec les proches et la gestion des médias. Des exercices pratiques ont permis d'évaluer les

points forts et les points faibles de chacun, et c'est ainsi que du personnel qualifié a pu appuyer la gestion des prises d'otages, comme celle de Patrick Noonan.

⇒ *Cours sur les processus et les pratiques en matière d'analyse de la sécurité*

80. Le cours sur les processus et les pratiques en matière d'analyse de la sécurité délivré par l'UNDSS aide le personnel à évaluer la fiabilité, la pertinence, l'utilité, le degré d'urgence et l'importance des informations relatives aux menaces pesant sur la sécurité, et fournit des conseils sur les applications pratiques liées à la gestion des risques de sécurité. En 2012, 40 agents du PAM ont suivi ce cours, ce qui s'est traduit par des améliorations notables de la qualité des évaluations de sécurité destinées à éclairer la prise des décisions relatives aux opérations et aux programmes. Dix-neuf membres du personnel, qui n'avaient pas besoin de connaissances aussi approfondies, ont également suivi un cours de présentation de plus courte durée.

Systeme d'appui à la gestion et à l'analyse de l'information sur la sécurité

81. Le Système d'appui à la gestion et à l'analyse de l'information sur la sécurité (SIMSAS) est pleinement opérationnel et constitue un portail simplifié et normalisé pour rendre compte des atteintes à la sécurité touchant le personnel du PAM, ses biens ou ses partenaires coopérants. Il constitue également la base du nouveau rapport hebdomadaire sur les atteintes à la sécurité produit par l'équipe chargée des opérations à la Division de la sécurité sur le terrain. L'analyse effectuée par la Division appuie la planification et la prise de décisions concernant les stratégies permettant de protéger le personnel et les biens.

Missions d'évaluation de la sécurité

82. Le PAM continue de mener des missions d'évaluation de la sécurité dans ses bureaux de par le monde pour déterminer si des mesures d'atténuation des risques ont été prises et mises en œuvre et sont efficaces. Ces missions répertorient également les vulnérabilités physiques susceptibles d'être apparues depuis les missions précédentes ou du fait de l'évolution des conditions de sécurité. Elles permettent de formuler des recommandations spécifiques pour aider les directeurs régionaux et les directeurs de pays à améliorer la sécurité et la sûreté au PAM, et de rendre compte de l'état d'avancement de l'application des mesures convenues et des recommandations formulées.
83. En 2012, des consultants externes figurant sur la liste de réserve du PAM ont effectué des évaluations dans 33 pays. Les directeurs des bureaux régionaux, des bureaux de pays, et des bureaux de liaison ont reçu un exemplaire de leurs rapports. Au total, 2 084 recommandations visant à améliorer la sûreté du personnel ont été formulées. Le type de recommandations a changé par rapport à l'an dernier, 35 pour cent d'entre elles seulement concernant directement le remplacement ou la réparation du matériel de sécurité, contre 57 pour cent les années précédentes, soit une nette diminution. En 2012, il a été donné suite à 51 pour cent des recommandations; le personnel du PAM chargé de la sécurité sur le terrain continuera de s'employer à combler toutes les lacunes en matière de sécurité en 2013.

TABLEAU 3: PRINCIPALES LACUNES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ	
Processus et pratiques (37 %)	Formation à la sécurité Procédures de contrôle d'accès Procédures de communication
Équipements (35 %)	Construction ou renforcement des portes/murs Clôtures Trousse de premiers secours Matériel de communication
Documentation (13 %)	Plans d'évacuation Modes opératoires normalisés Carte des personnes relais pour les questions de sécurité
Planification des mesures d'urgence (11 %)	Planification des mesures d'urgence Zones sûres Exercices d'évacuation
Fonctions et responsabilités (4 %)	Amélioration du système de personnes relais pour les questions de sécurité Amélioration du système national des coordonnateurs pour les questions de sécurité

84. En 2012, des mesures de protection des bâtiments, du matériel de télécommunication, des films pare-souffle, des tenues de protection balistique, des équipements et des systèmes de contrôle d'accès, et des véhicules blindés ont été mis à la disposition de 28 bureaux de pays et du Siège. D'autres équipements exigés par les normes minimales de sécurité opérationnelle, tels que des systèmes d'alarme et de lutte contre l'incendie, et du matériel médical, ont été fournis à 16 bureaux de pays et au Siège. La Division de la sécurité sur le terrain continue également de constituer des stocks dans les entrepôts de fournitures humanitaires des Nations Unies en prévision d'interventions d'urgence. Une auto-évaluation à l'échelle nationale et les conclusions des rapports de mission d'inspection de l'UNDSS, ont montré que 85 pour cent des locaux du PAM étaient en conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle, alors qu'en 2011, le taux d'application n'était que de 60 pour cent. En 2012, la Division de la sécurité sur le terrain a poursuivi sa collaboration avec les bureaux régionaux et les bureaux de pays pour s'assurer que les mesures de sécurité voulues étaient en place et que leur application faisait l'objet d'un suivi grâce au système en ligne SharePoint au Siège. En 2012, des fonds ont continué d'être alloués au titre du Compte spécial pour la sécurité aux bureaux qui ne sont pas encore pleinement en conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle.

RAPPORT SUR LE FONDS D'URGENCE DU PAM POUR LA SÉCURITÉ

85. En approuvant le Plan de gestion pour l'exercice biennal 2010–2011 à sa deuxième session ordinaire de 2009, le Conseil a appuyé la création d'un Compte spécial pour la sécurité afin de financer la participation du PAM au budget de l'UNDSS et le Fonds d'urgence pour la sécurité. Ce fonds finance les dépenses de sécurité qui ne sont pas prises en charge par les projets nationaux dans le but d'apporter des améliorations aux dispositifs de sûreté physique et de sécurité opérationnelle. Dans le cadre du Plan de gestion pour 2012–2014, une avance de 16,9 millions de dollars a été approuvée au titre du Mécanisme de financement anticipé, et un montant maximum de 10 millions de dollars prélevé sur le Fonds général servira à financer les dépenses qui ne peuvent être imputées au budget des projets.

86. En 2012, le Fonds d'urgence pour la sécurité a permis de financer des mesures d'atténuation des effets des explosions, l'évaluation du niveau de protection contre les explosions et les missions d'évaluation de la sécurité, l'achat de matériel de sécurité, ainsi que les mesures de protection des installations, la formation et la dotation en personnel de sécurité.

TABLEAU 4: FONDS D'URGENCE POUR LA SÉCURITÉ 2012 (en dollars)		
	Allocations	Engagements
Gestion de la sécurité et normes minimales de sécurité opérationnelle		
Dotation en personnel	3 931 876,77	3 704 698,54
Équipement et améliorations apportées aux installations	1 078 949,23	936 126,63
Formation	543 206,34	538 108,13
Évaluations	370 466,00	324 152,29
Gros travaux d'infrastructure		
Transfert de bureaux et atténuation des effets des explosions	510 851,00	510 851,00
TOTAL	6 435 349,34	6 013 936,59

87. En 2012, de gros travaux d'infrastructure destinés à renforcer la protection physique des bureaux du PAM à Kandahar et Herat ont été achevés en Afghanistan. En outre, les agents de sécurité du PAM sur le terrain ont continué de plaider pour le financement des gros travaux d'infrastructure par les projets dans les pays concernés.

PARTICIPATION DU PAM AUX DÉPENSES DU DÉPARTEMENT DE LA SÛRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES CONCERNANT LES ACTIVITÉS SUR LE TERRAIN POUR 2012

88. À sa première session ordinaire de 2005, le Conseil est convenu qu'un soutien financier serait apporté au Secrétaire général pour mettre en place un système uniformisé de gestion de la sécurité, ce qui signifiait notamment collaborer avec l'UNDSS et d'autres organismes des Nations Unies en vue d'élaborer des politiques et des normes dans le domaine de la sécurité.

89. La participation du PAM pour 2012 aux dépenses de l'UNDSS était estimée à 9,6 millions de dollars, conformément au budget initial approuvé pour les dépenses partagées de l'UNDSS concernant la sécurité sur le terrain pour 2012–2013 [A/66/6(Sect. 36)]. Ce chiffre a été déterminé compte tenu du nombre d'agents du PAM sur le terrain, conformément à la méthode indiquée dans le document sur la participation aux coûts pour les activités cofinancées établi par le Conseil des chefs de secrétariat (CEB/2010/HLCM/FB/8/Rev.2). Le budget correspondant aux coûts partagés a été ultérieurement révisé, la part de ces coûts incombant au PAM s'élevant à 24,1 millions de dollars (CEB/2012/HLCM/FB/7). La part du PAM dans les coûts de l'UNDSS a représenté, au total, 11,3 millions de dollars en 2012.

TABLEAU 5: DÉPENSES DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES RELATIVES À LA SÉCURITÉ SUR LE TERRAIN (en millions de dollars)		
	Total UNDSS	Quote-part du PAM
2002–2003	42,9	6,5
2004–2005	113,1	13,2
2006–2007	172,3	20,2*
2008–2009	174,4	17,3
2010–2011	209,9	24,4**
2012–2013	218,6***	24,1

*Crédit de 3,2 millions de dollars reçu en 2006.

**Crédit de 1,4 million de dollars reçu en 2010.

*** Selon le budget proposé pour 2012–2013 pour l'UNDSS.

90. En tant que membre du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, le PAM aide l'UNDSS à accroître la transparence du budget du compte cofinancé, qui est désormais inscrit à titre permanent à l'ordre du jour. L'UNDSS s'efforce d'améliorer la transparence des dépenses cofinancées sur le plan local en répertoriant les dépenses excessives et en faisant apparaître plus précisément les coûts effectifs de la sécurité pour les programmes.
91. Le PAM continuera d'insister auprès de l'UNDSS pour que celui-ci fournisse régulièrement des rapports sur sa structure, la répartition et la fonction des activités et des postes financés conjointement. Le rapport du Secrétariat de l'ONU sur l'exécution du budget fournira des informations détaillées sur le financement des dépenses des organisations participantes afférentes à la sécurité sur le terrain et sur les dépenses réellement encourues.

Prochaines étapes

92. Face à des environnements de plus en plus difficiles, les agents du PAM chargés de la sécurité sur le terrain mettent tout en œuvre pour assurer la sécurité et la sûreté du personnel, des biens et des opérations afin que le personnel du PAM puisse continuer d'aider les bénéficiaires. En 2013, la Division de la sécurité sur le terrain continuera donc de remplir ses fonctions essentielles en matière d'opérations de sécurité, de formation et d'analyse, de gestion des risques de sécurité et d'amélioration de la sécurité; pour cela, elle mettra à disposition du personnel compétent, fournira évaluations et conseils pour améliorer les processus et les pratiques, améliorera l'équipement et les locaux, rendra compte des incidents survenus, analysera les informations relatives aux menaces pesant sur la sécurité, et dispensera des stages de formation à la sécurité.
93. Parallèlement, à l'appui de la priorité consistant à donner aux bureaux de pays les moyens de remplir leur mission et à promouvoir la réorientation du Siège vers le terrain, le renforcement de la présence de la Division sur le terrain bénéficiera aux opérations du PAM et permettra une coordination plus efficace avec l'UNDSS et d'autres fonctions de gestion des risques. Au Siège (tel qu'on l'entend selon sa nouvelle acception élargie), les titulaires de certains postes seront chargés de veiller à ce que la gestion des risques liés à la sécurité soit effectuée de manière cohérente, uniforme et coordonnée.

94. Afin de maintenir une gestion efficace des risques de sécurité dans des conditions complexes et extrêmes, le PAM doit veiller à ce que la sécurité bénéficie d'un financement adéquat et durable, et trouver du personnel compétent, en favorisant les promotions et en ouvrant des perspectives de carrière dans le domaine de la sécurité. Le PAM doit continuer de reconnaître qu'il n'y a pas de programme sans sécurité, ni de sécurité sans ressources. Il est en outre nécessaire que le Conseil d'administration et la haute direction du PAM maintiennent leur soutien afin qu'en dépit de la notation du personnel au PAM, tous les employés comprennent et exercent leurs responsabilités en matière de sécurité, et que les directeurs régionaux, les directeurs de pays et les coordonnateurs pour les questions de sécurité continuent d'appuyer la gestion des risques de sécurité, conformément au cadre des responsabilités de la Division de la sécurité sur le terrain.

**Figure 1: Atteintes aux biens ou à la sécurité
du personnel du PAM en 2005-2012**

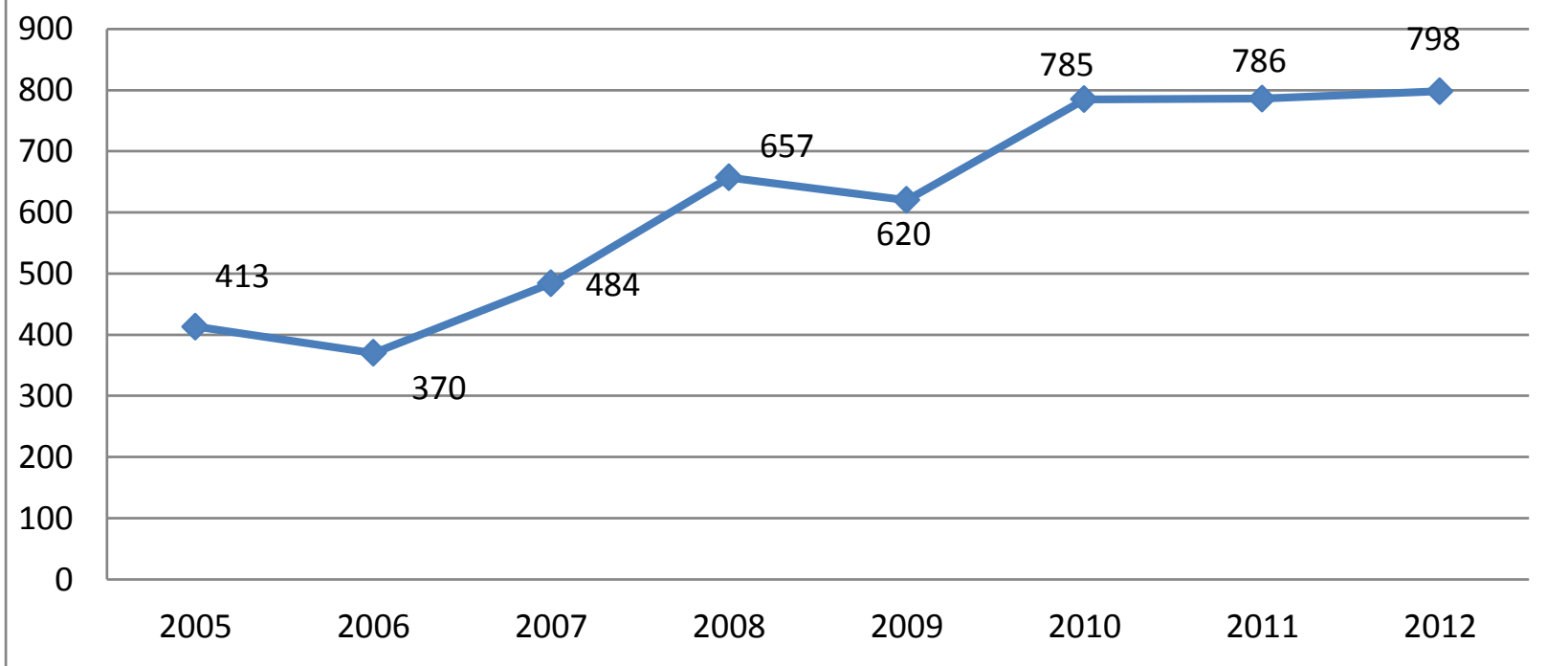


Figure 2: Pays affichant les nombres les plus élevés d'incidents touchant le personnel et les biens du PAM en 2012

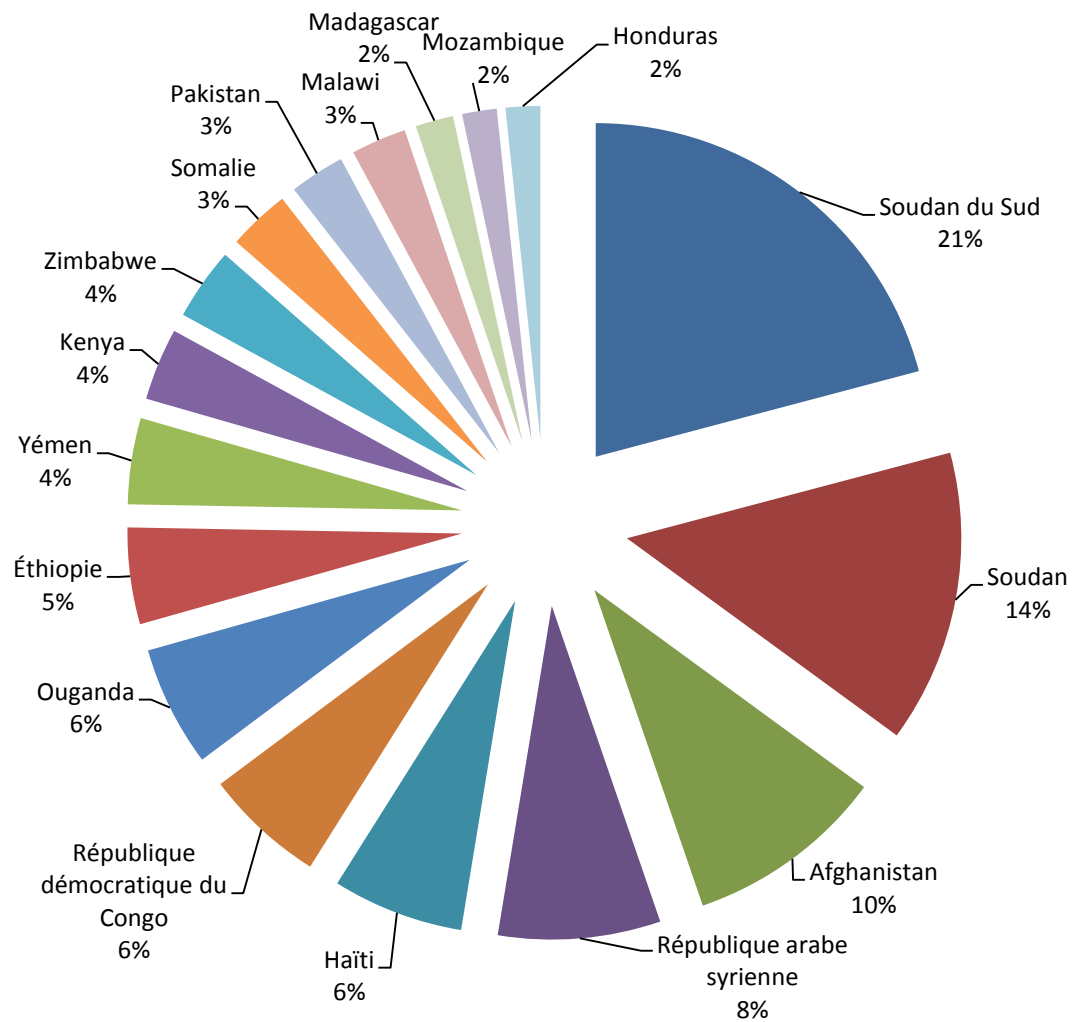


Figure 3: Incidents sécuritaires notables touchant le personnel et les biens du PAM en 2012, par bureau régional

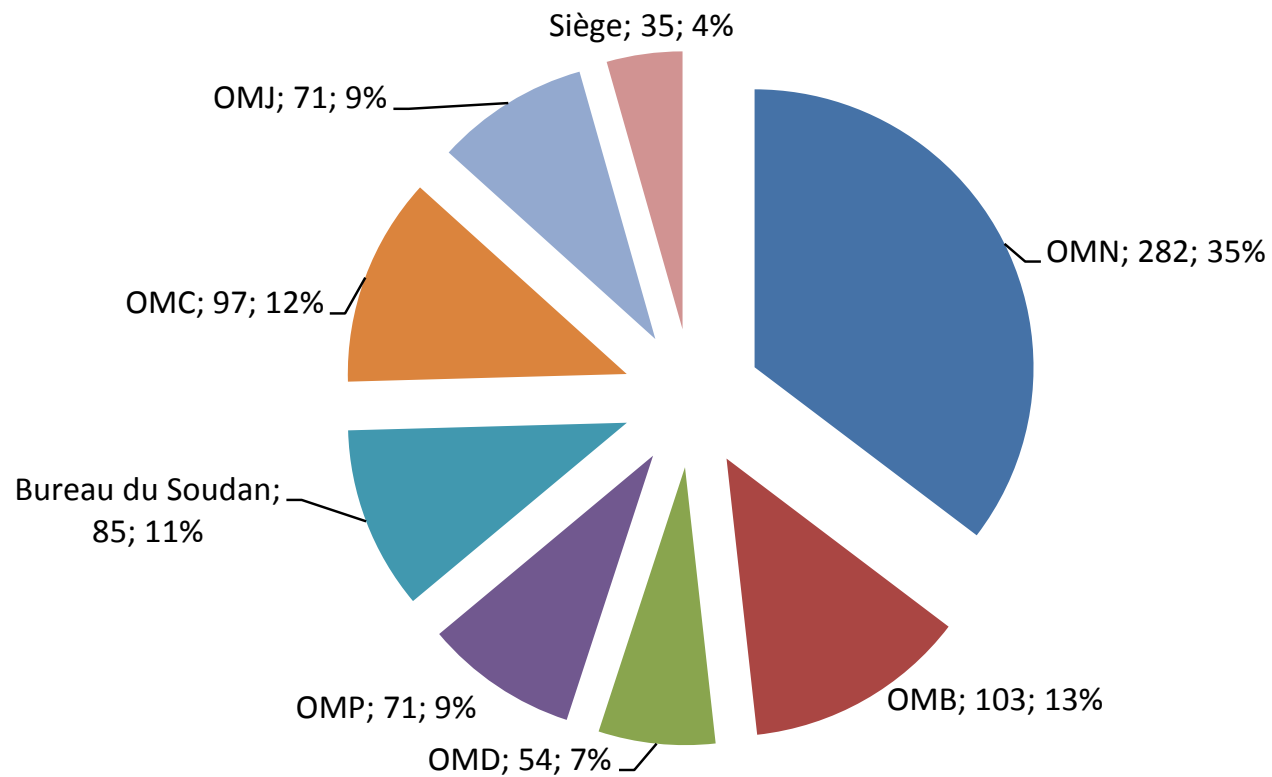


Figure 4: Incidents sécuritaires notables touchant le personnel et les biens du PAM en 2008-2012, par bureau régional

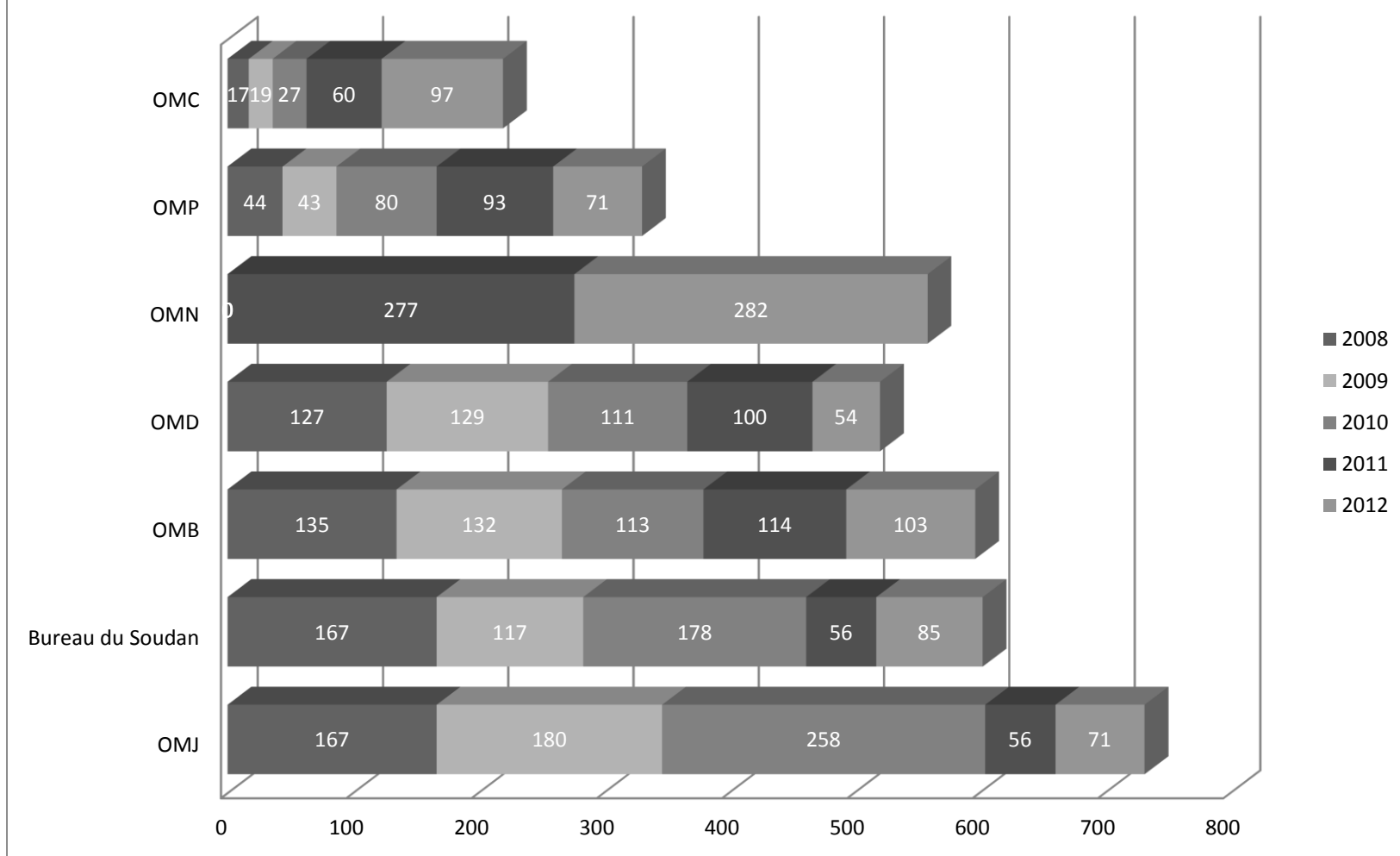




Figure 5: Incidents sécuritaires notables touchant le personnel et les biens du PAM enregistrés par OMC en 2008-2012

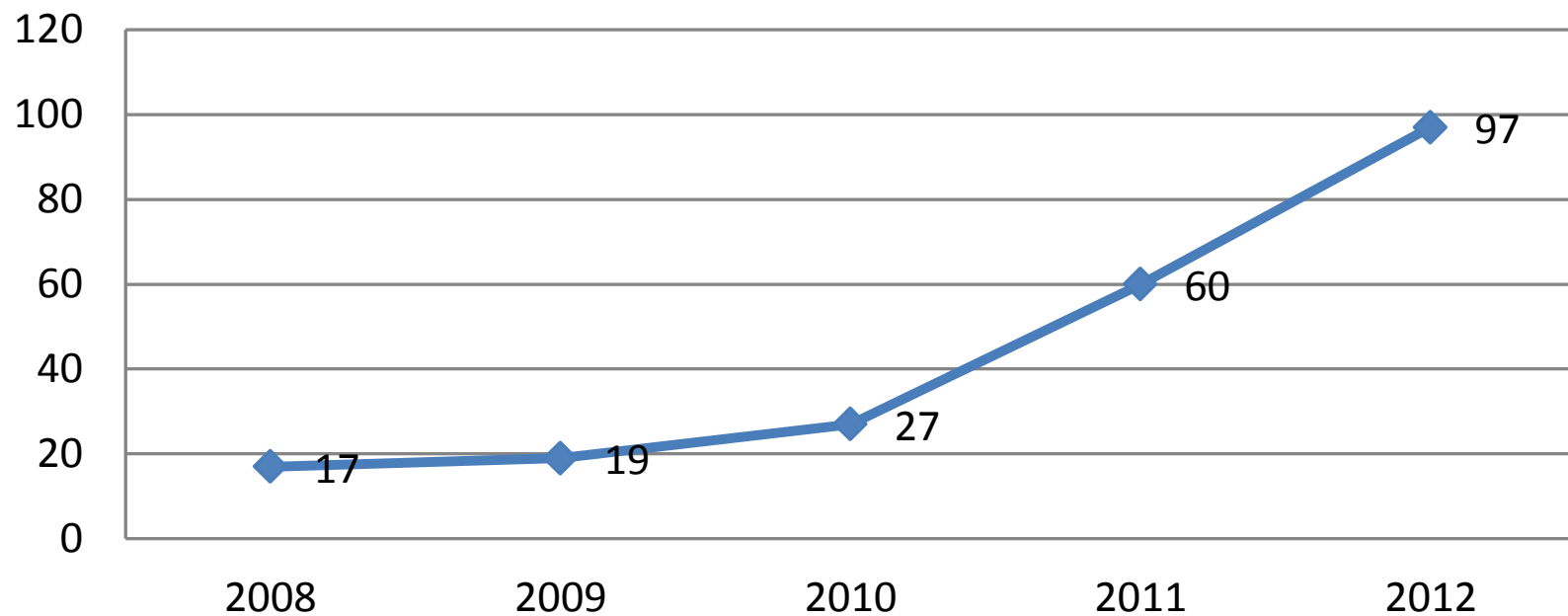


Figure 6: Incidents sécuritaires notables touchant le personnel et les biens du PAM en 2012: atteintes aux biens

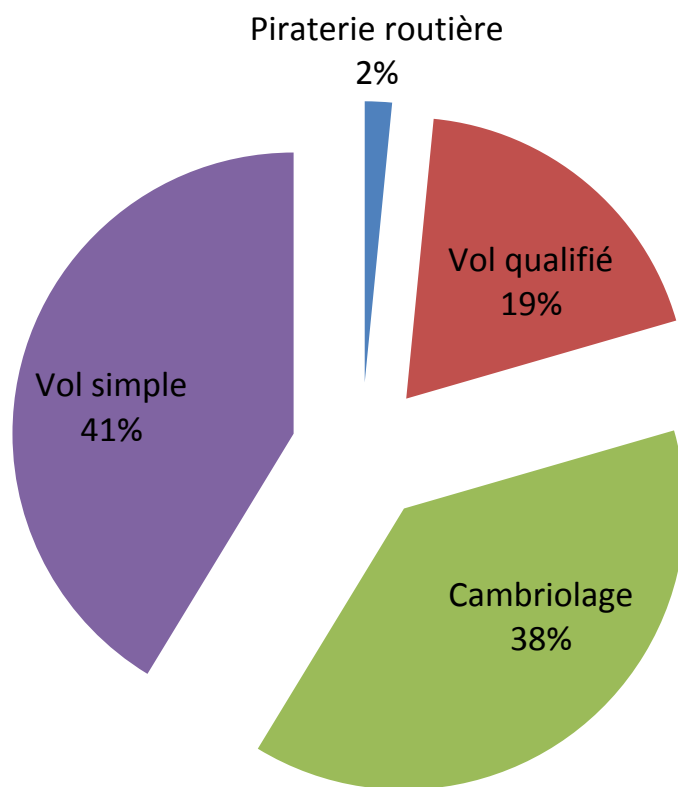


Figure 7: Incidents sécuritaires notables touchant le personnel et les biens du PAM en 2005-2012: atteintes aux biens

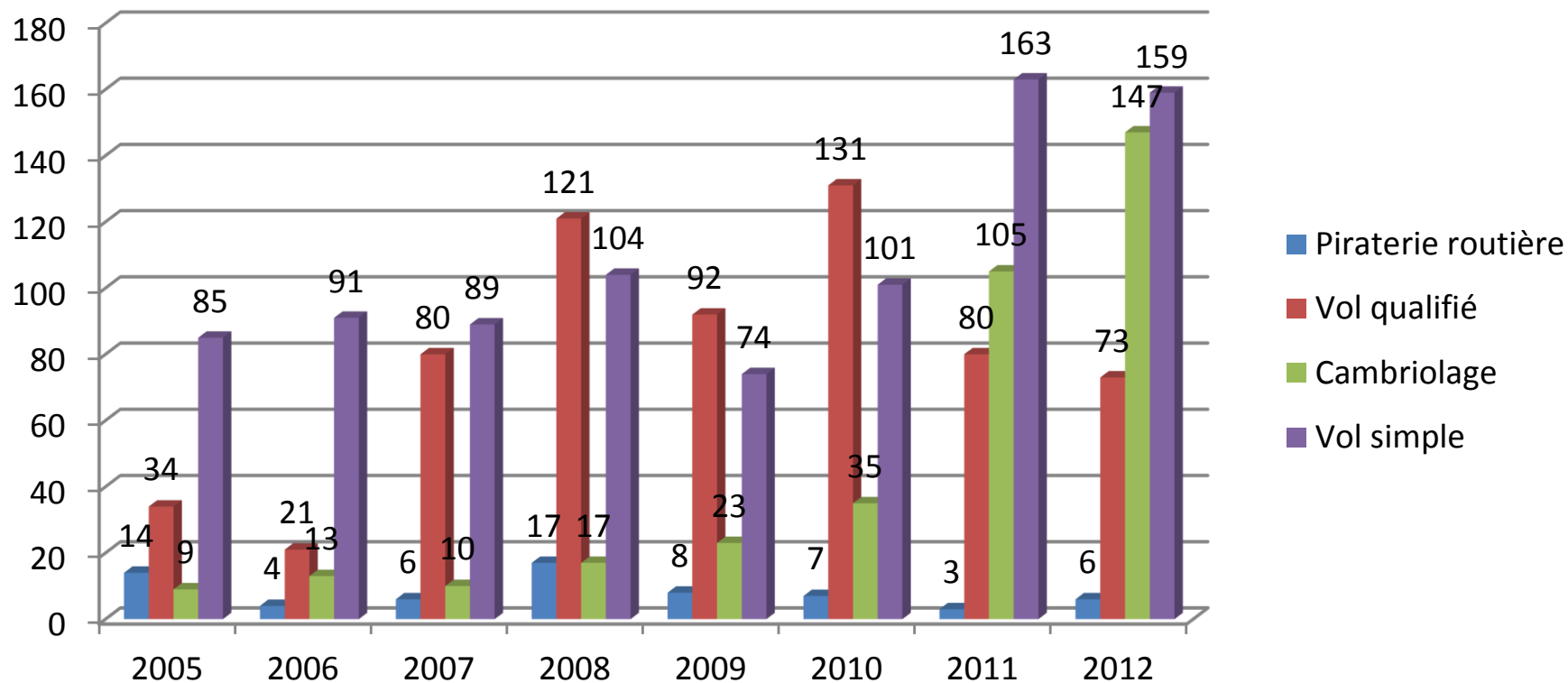


Figure 8: Pays où a été enregistré le plus grand nombre d'attaques de camions affrétés par le PAM en 2012

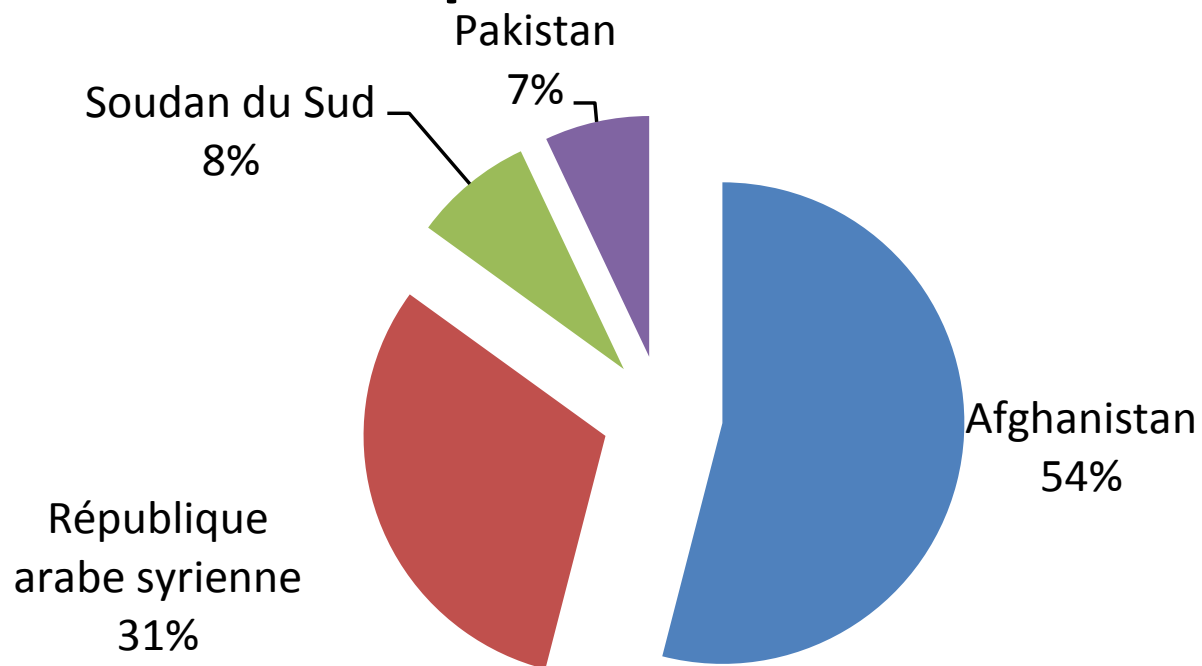


Figure 9: Accidents de la route impliquant des membres du personnel et des biens du PAM en 2006-2012

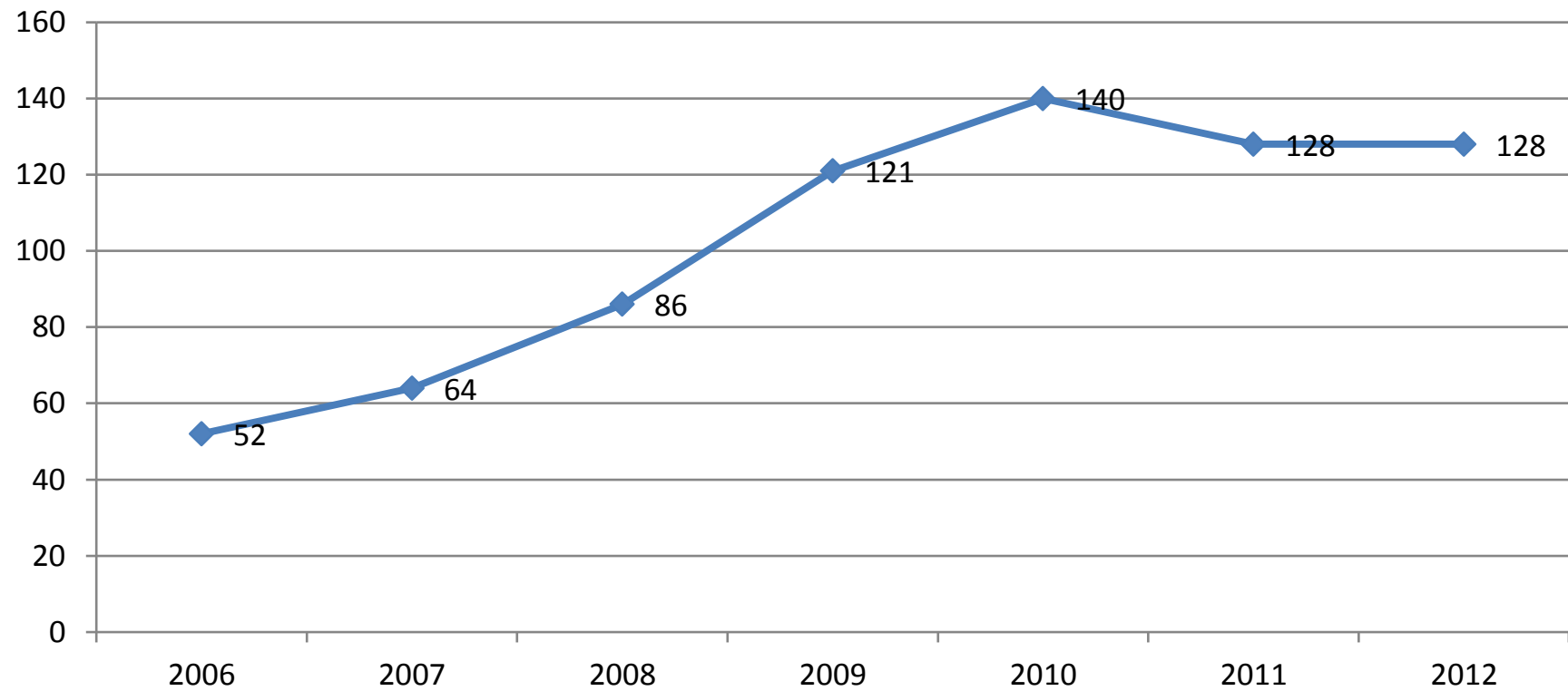


Figure 10: Accidents de la route impliquant des membres du personnel et des biens du PAM en 2008-2012, par bureau régional

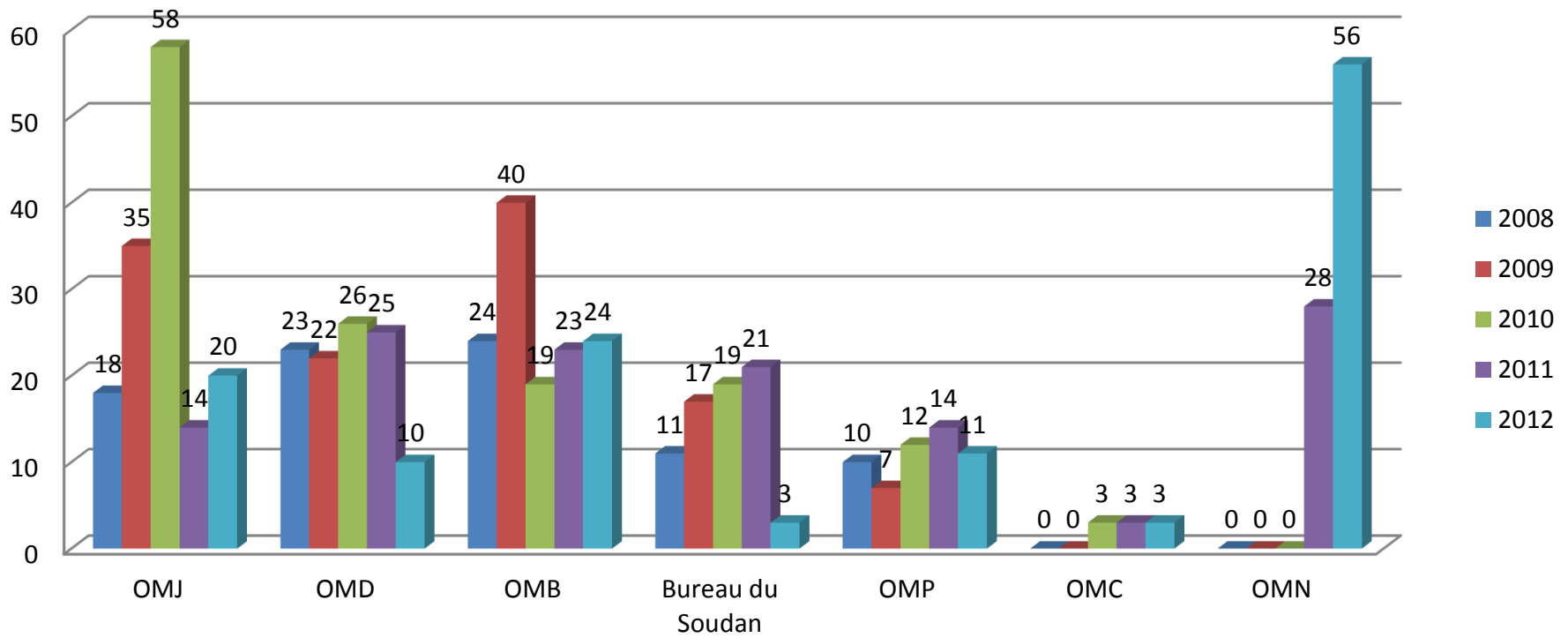
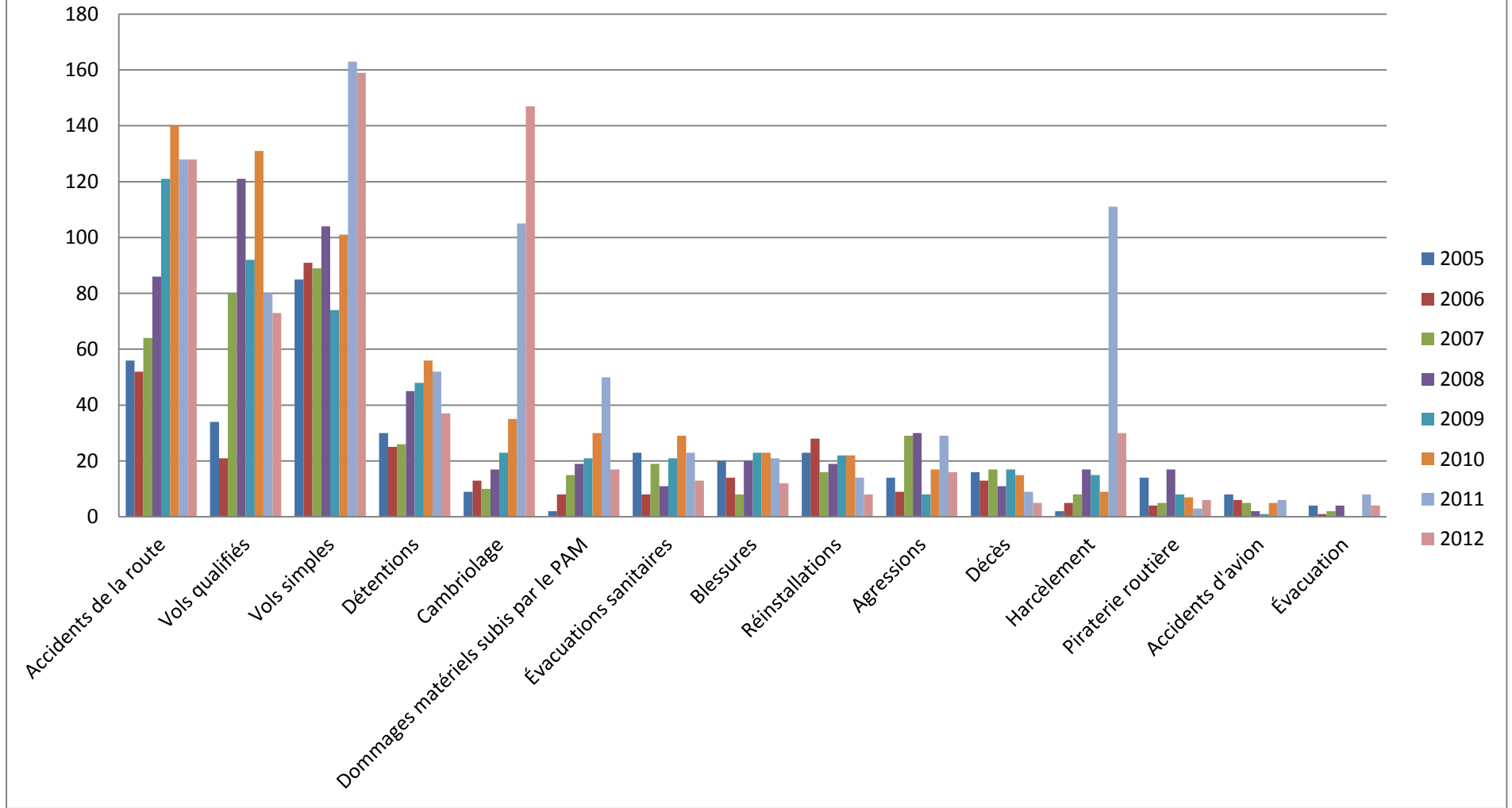


Figure 11: Incidents sécuritaires notables touchant le personnel et les biens du PAM en 2005-2012, par type d'incident



LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

OMB	Bureau régional de Bangkok (Asie)
OMC	Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale)
OMD	Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)
OMJ	Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe)
OMN	Bureau régional de Nairobi (Afrique orientale et centrale)
OMP	Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes)
OMF	Division de la sécurité sur le terrain
SIMSAS	Système d'appui à la gestion et à l'analyse de l'information sur la sécurité
UNDSS	Département de la sûreté et de la sécurité de l'Organisation des Nations Unies